



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

43<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 2<sup>e</sup> SESSION

---

# Comité permanent du patrimoine canadien

TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 009**

Le lundi 30 novembre 2020

---

Président : M. Scott Simms





## Comité permanent du patrimoine canadien

Le lundi 30 novembre 2020

• (1100)

[Traduction]

**Le président (M. Scott Simms (Coast of Bays—Central—Notre Dame, Lib.)):** Bienvenue à tous. Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le 23 octobre 2020, le Comité poursuit son étude sur les défis et les enjeux auxquels sont confrontés les secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport pendant la pandémie de la COVID-19.

Nous accueillons tout d'abord trois témoins. Avant de commencer, j'aimerais souligner un point à mes collègues ici et sur Zoom. La séance se termine officiellement à 13 heures, heure de l'Est. Toutefois, prévoyez qu'elle pourrait durer jusqu'à 10 minutes de plus. Je le mentionne, car nous allons sans aucun doute avoir des problèmes techniques pendant la deuxième heure. Je ne veux pas couper dans la deuxième heure en raison de ces problèmes, alors à partir de maintenant, soit pour les prochaines séances qui vont porter en particulier sur cette étude, prévoyez jusqu'à 10 minutes de plus. Compte tenu des problèmes techniques, je pense que c'est juste pour nos témoins et pour vous également, chers collègues, et j'espère que vous n'y voyez pas d'inconvénients. Prévoyez ce temps si vous planifiez des rencontres après nos séances.

Cela étant dit, nous accueillons Catherine Cole, conseillère principale, de Catherine C. Cole & Associates.

[Français]

Nous recevons également M. Clément Turgeon Thériault, directeur général du Regroupement des festivals régionaux artistiques indépendants, et Mme Julie-Anne Richard, directrice générale du Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis.

[Traduction]

Je mentionne à nos témoins qu'ils ont un maximum de cinq minutes pour leur déclaration liminaire.

**M. Tim Louis:** Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Je ne sais pas si d'autres ont le même problème, mais j'entends de l'écho et la qualité du son laisse grandement à désirer. Comme des gens hochent la tête, peut-on remédier au problème, afin de bien vous entendre?

**Le président:** Ceux sur Zoom qui éprouvent le même problème peuvent-ils lever la main? Oh, oui, c'est presque unanime. Nous allons suspendre pendant quelques minutes pour voir si nous pouvons régler le problème et faire des tests.

• (1100)

(Pause)

• (1105)

**Le président:** Nous reprenons. On vient de m'expliquer la raison du problème. L'audio dans la pièce où je me trouve est à un volume

normal, et c'est sans doute ce que vous entendez. Pour remédier au problème, nous allons tenter de baisser le volume, afin que ceux sur Zoom et dans ce bel affichage galerie puissent l'entendre à un niveau acceptable.

Commençons, et si d'autres difficultés surviennent, faites signe de la main pour interrompre la séance.

Madame Cole, vous disposez d'au plus cinq minutes pour votre déclaration liminaire.

**Mme Catherine Cole (conseillère principale, Catherine C. Cole & Associates):** Bonjour à tous. Je suis très heureuse d'avoir l'occasion de vous parler aujourd'hui.

La réouverture des musées et la possibilité pour le personnel de travailler varient selon les régions. Nous ne savons pas encore quelles seront toutes les répercussions des fermetures sur l'avenir des musées canadiens, mais on estime que le tiers de ceux aux États-Unis et les deux tiers de ceux au Royaume-Uni vont fermer leurs portes définitivement.

Les musées fonctionnent à partir d'une combinaison de financement provenant des gouvernements, de revenus générés et de fonds privés. En ce moment, leur capacité de générer des revenus est extrêmement limitée. Les commandites des entreprises sont également limitées en raison de l'annulation des activités qui sont très médiatisées. Une partie des fonds privés ont été redirigés vers les mesures d'aide pendant la pandémie. Ironie du sort, plus les musées ont réussi à réduire leur dépendance à l'égard du financement des gouvernements, plus leurs résultats financiers en ont souffert.

Dans la mesure du possible, les spécialistes des musées s'attendent à continuer de faire du télétravail à temps partiel après la pandémie. Les membres du personnel qui sont en contact régulier avec les collections ou les visiteurs ont été mis à pied: les préposés à l'enregistrement, les éducateurs et le personnel de vente. La COVID-19 a découragé les jeunes de travailler dans les musées, tandis que parmi les employés plus âgés certains ont devancé leur retraite et d'autres devront peut-être travailler plus longtemps que prévu pour compenser la perte de leurs économies de retraite.

La fermeture des musées a mis en suspens les relations entre le personnel, les bénévoles et la clientèle. Les musées travaillent en collaboration avec les communautés, et le gros de ce travail, en particulier dans les communautés autochtones et de migrants, a été chamboulée et devra sans doute être refait.

Lorsqu'ils en avaient la capacité, les musées ont conçu des ressources numériques et offert un accès en ligne aux collections, à des programmes éducatifs, à des visites virtuelles, etc. Lorsque les musées au Royaume-Uni ont rouvert après la première fermeture, ils se sont rendu compte que beaucoup de visiteurs en étaient à leur première visite dans un musée après les avoir découverts dans le cadre de programmes virtuels. Les musées qui ont rouvert avec des billets à heure déterminée disposent maintenant d'une base de données de visiteurs qui peut servir à une évaluation de la clientèle.

Toutefois, les Canadiens n'ont pas tous un même accès à la technologie numérique. Ceux qui vivent dans le Nord et les communautés éloignées ne disposent pas d'un accès Internet à haute vitesse comme ceux d'entre nous qui vivons dans les villes du Sud. Je travaille dans l'Arctique, où les rencontres se font par téléconférence en raison de la faible connectivité. Comme on a pu le constater lors de la transition à l'apprentissage en ligne dans les écoles, les Canadiens à faible revenu n'ont pas un accès Internet à la maison ou de multiples ordinateurs pour permettre à tous les membres de la famille d'aller sur Internet.

On s'attend à ce que le tourisme international n'atteigne pas les niveaux de 2019 avant 2023. Selon un sondage réalisé par Hill Strategies en mai, il faudra des années avant que les visiteurs locaux reviennent dans les musées: 30 % seulement des anciens visiteurs s'attendaient à se rendre dans un musée ou une galerie immédiatement après leur réouverture; 15 % prévoient y retourner entre un et cinq mois après; 12 % prévoient attendre six mois ou plus, jusqu'à ce qu'un vaccin soit disponible; et 42 % ne savaient pas quand ils y retourneraient. Selon une étude de suivi réalisée en août, les organismes exposants ont perdu 63 % de leur clientèle et n'atteindront pas les niveaux de 2019 avant 2022 au moins.

La COVID-19 a mis en lumière d'autres problèmes qui ont eu des répercussions sur les musées. À titre d'exemple, la disparité entre riches et pauvres au sein de la société montre que les musées doivent développer des programmes pour les communautés marginalisées. Les perturbations sociales mondiales ont réaffirmé le besoin pour les musées de travailler à la décolonisation, au respect des droits de la personne et à la justice sociale.

À court terme, il serait utile pour la communauté muséale de pouvoir bénéficier d'un fonds d'aide réservé pour compenser leurs pertes de revenus, et d'un fonds d'urgence pour concevoir des activités numériques.

À long terme, le secteur a besoin d'un financement fédéral souple, comme celui du Conseil des arts du Canada, et d'investissements dans le fonctionnement, y compris pour les organismes sans personnel afin de leur permettre d'améliorer leur viabilité; les programmes, en sus de la gestion des collections et des expositions itinérantes; la diplomatie culturelle, à la faveur de pratiques de conservation internationales; et le travail des spécialistes des musées dans l'économie des petits boulots où, à l'échelle planétaire, près de 30 % des spécialistes indépendants envisagent de changer de carrière en raison de l'insécurité.

Le gouvernement fédéral investit dans un petit nombre seulement des milliers de musées au Canada. Les autres ordres de gouvernement leur fournissent souvent une part plus importante que lui de leur budget. Jeunesse Canada au travail est la seule source de financement du gouvernement fédéral dont peuvent profiter la plupart des musées et, une source qui, même si elle est utile, peut être améliorée. À titre d'exemple, les critères d'admissibilité de deux ans postdiplôme et de moins de 30 ans ne reflètent pas la réalité du sec-

teur. Les jeunes adultes cherchent encore souvent un travail à temps plein des années après la fin de leurs études, et bon nombre d'entre eux les terminent après 30 ans.

La durée des stages internationaux — c'est ce que je connais le mieux — devrait être portée à huit mois ou un an, parce qu'il faut du temps pour s'établir et apprendre comment un musée fonctionne dans un autre pays. À titre d'ancienne secrétaire générale de la Commonwealth Association of Museums, j'ai envoyé des stagiaires dans les Caraïbes, en Afrique, dans le Pacifique Sud, en Asie du Sud et au Royaume-Uni, où ils ont pu acquérir une expérience inestimable qui leur a profité personnellement et a profité à nos musées en diversifiant la clientèle et en accueillant des migrants et des nouveaux arrivants.

- (1110)

Patrimoine canadien devrait se concentrer sur la nouvelle politique nationale sur les musées, un besoin mentionné dans le rapport de votre comité intitulé *Aller de l'avant*, et dans la lettre de mandat du ministre. Patrimoine canadien a également un rôle à jouer dans la réponse au rapport du Sénat intitulé *La diplomatie culturelle à l'avant-scène de la politique étrangère du Canada*, qui fait largement abstraction du travail que des organismes comme la Commonwealth Association of Museums font, et qui, grâce à des investissements, pourrait contribuer à la diplomatie culturelle.

Le monde sortira de la pandémie transformé, et les organismes de Patrimoine canadien peuvent contribuer à faire en sorte que ce soit un monde meilleur.

Merci.

**Le président:** Merci de votre exposé.

Nous cédon maintenant la parole à M. Turgeon Thériault pendant un maximum de cinq minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

[Français]

**M. Clément Turgeon Thériault (directeur général, Regroupement des festivals régionaux artistiques indépendants):** Bonjour.

Je vous remercie grandement du temps que vous m'accordez.

Je vous parle aujourd'hui en tant que représentant du Regroupement des festivals régionaux artistiques indépendants, ou RE-FRAIN, qui compte plus de 80 festivals artistiques répartis aux quatre coins du Québec.

Nous sommes en mars et la saison des annonces de programmation est à nos portes. Les organisateurs des quatre coins du Québec ont passé les derniers mois à imaginer leur festival, à le construire et à le financer. Du jour au lendemain, notre industrie a dû tout arrêter dans la plus grande incertitude. Entretemps, nos organisations se sont adaptées, ont été résilientes, inventives et déterminées. Pour la grande majorité des festivals artistiques, la principale préoccupation était de maintenir à l'emploi leurs ressources pour conserver les connaissances acquises dans les dernières années, en plus de poursuivre leurs relations d'affaires avec les différents partenaires et organismes subventionnaires.

Le gouvernement a été proactif en fait de financement en mettant sur pied plusieurs programmes, ce qui a permis aux entreprises de poursuivre en partie leurs activités. Il y a eu une aide financière pour les employés et pour les loyers, une aide d'urgence, et bien plus encore. Le gouvernement a aussi annoncé des assouplissements dans la reddition de comptes de plusieurs programmes, dont ceux de Patrimoine canadien et de Tourisme Québec.

Plusieurs membres du REFRAIN ont profité de cette crise pour se réinventer et pour tester des formules de projets pouvant se dérouler en pandémie. On pense, entre autres, à la transition vers une offre numérique ou hybride, à la prestation de spectacles devant les maisons des gens, aux spectacles à capacité réduite et déambulatoires. Nos membres ont usé d'imagination pour continuer à travailler durant cette crise. Dans tout ce processus, certaines organisations ont tiré leur épingle du jeu alors que d'autres ont eu plus de mal à s'adapter, et ce, pour différentes raisons.

Les nouveaux festivals de deux ans et moins qui ne bénéficiaient pas déjà du soutien du gouvernement ont reçu peu ou pas d'aide financière pour traverser la crise. Les organisations avec des structures limitées et ayant des ressources bénévoles ont eu plus de difficulté à s'y retrouver dans les programmes et à remplir toutes les demandes nécessaires au versement du financement. Il y a aussi le fait que le milieu dans lequel le festival avait lieu ne permettait pas toujours l'instauration de projets de remplacement, et que les disciplines artistiques ne sont pas toutes reconnues au même niveau.

Bien que les festivals mieux établis aient réussi à traverser la crise, plusieurs autres événements sont fragilisés alors que d'autres se questionnent sur leur existence. Plusieurs personnes compétentes sont allées travailler pour d'autres organisations ou ont réorienté leur carrière, laissant ainsi un grand vide dans les structures.

Le soutien du gouvernement a permis de limiter les dégâts, mais c'est dans la prochaine année que se présentera le vrai défi. C'est en 2021 que va se jouer l'avenir de plusieurs festivals, et le gouvernement aura un rôle clé à jouer dans cette période de transition. On ne peut pas parler de période de relance encore, car tout indique que l'été 2021 sera similaire à celui de 2020.

Voici quelques pistes de réflexion et quelques demandes de notre regroupement.

Nous demandons une confirmation rapide, au début de l'année 2021, que les programmes fédéraux seront reconduits pour la prochaine année et une réponse plus rapide aux demandes de financement.

Nous recommandons la mise en place d'ententes pluriannuelles de trois à cinq ans pour permettre aux événements de se projeter dans l'avenir et mieux planifier la période de relance, qui va prendre quelques années.

Nous demandons des fonds spéciaux pour les festivals récents de trois ans et moins. Il faudrait qu'ils soient admissibles à des programmes reconnus de Patrimoine canadien ou qu'ils aient accès à des fonds spéciaux durant la crise.

Nous aimerions qu'on crée une subvention pour soutenir les initiatives innovantes en temps de pandémie s'inspirant de la subvention provinciale à la SODEC, et qu'on rende admissible l'acquisition des infrastructures et du matériel nécessaires pour appliquer les mesures sanitaires.

Nous recommandons également un assouplissement des critères d'évaluation des programmes existants, assouplissement que Patrimoine canadien a déjà annoncé. On parle d'une baisse du ratio de revenus autonomes et d'une considération moins importante du soutien des partenaires locaux qui sont tous frappés par la crise.

Il faut aussi qu'on accepte les surplus générés par certains festivals durant la crise au lieu de les pénaliser et qu'on reconnaisse que ces surplus vont servir de fonds de relance et compenser les pertes de plusieurs partenaires privés.

Nous demandons la bonification des enveloppes des programmes existants pour pallier la perte de revenus autonomes, mais également la perte des contributions du secteur privé et de certains financements de sociétés d'État, notamment Loto-Québec.

Nous suggérons la création de programmes pour faire la promotion des projets à contenu numérique ou des projets en présentiel.

• (1115)

Grâce à la contribution de nos répondants — 60 festivals ont répondu au sondage du REFRAIN —, nous avons ciblé des solutions concrètes et simples, que nous proposons. Ces dernières viendront résoudre une partie de nos problèmes. Elles nous permettront de poursuivre nos activités et de nous préparer à une relance qui devrait s'étendre sur les deux prochaines années.

L'industrie événementielle est essentielle, en temps normal. Les festivals artistiques sont indispensables au dynamisme d'une communauté et ils contribuent directement au bien-être de la population. Il sera donc primordial de comprendre que cette industrie événementielle sera extrêmement importante lorsque cette crise sera terminée.

Merci beaucoup.

**The Chair:** Merci beaucoup.

Madame Richard, vous avez la parole pour cinq minutes.

**Mme Julie-Anne Richard (directrice générale, Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis):** Bonjour.

Je remercie le Comité de permettre au Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis, ou RIDEAU, de faire part de son point de vue et de ses idées sur la situation actuelle et de regarder avec lui la suite à y donner.

Le RIDEAU compte 170 membres diffuseurs gestionnaires de 350 salles de spectacles et festivals dans sept réseaux de diffusion sur l'ensemble du territoire du Québec. En temps normal, il offre à 3,5 millions de spectateurs 14 000 représentations de spectacles annuellement.

Le diffuseur de spectacles joue un rôle central dans son milieu de vie en permettant notamment aux citoyens et aux citoyennes d'avoir accès à une offre culturelle professionnelle, abordable, riche et diversifiée tout au long de l'année, sur tout le territoire du Québec.

Notre secteur traverse certainement sa pire crise à vie. En mars, cela fera un an que presque toutes les salles de spectacles sont fermées sur l'ensemble du territoire. Évidemment, la survie de plusieurs organismes s'en trouve menacée.

Les activités de diffusion des membres du RIDEAU génèrent un chiffre d'affaires annuel évalué à 155 millions de dollars. Le modèle d'affaires sur lequel repose la diffusion au Québec ne compte que de 5 à 15 % de revenus de subventions. Le reste provient des revenus autonomes générés en grande partie par les ventes de billets, les activités de location, les dons et les commandites. En mars, c'est d'environ 130 millions de dollars de revenus autonomes dont auront été privés les diffuseurs pluridisciplinaires du Québec.

En août, l'emploi chez les diffuseurs d'événements artistiques et sportifs et d'événements similaires accusait une baisse de 58,2 %, et pour les compagnies d'arts d'interprétation, c'était 49,1 %. C'est dire à quel point la situation des arts de la scène est encore dramatique et que la reprise risque d'être très longue et lente.

En clair, les chiffres nous démontrent que le sous-secteur des arts de la scène et des sports-spectacles ne s'est jamais vraiment remis de la première vague de la pandémie. En octobre, l'emploi dans ce sous-secteur était encore plus faible qu'en avril. Par rapport à l'année dernière à la même période, l'emploi est maintenant inférieur de 32 %, ce qui représente 48 000 travailleurs en moins dans les arts vivants.

Actuellement, la motivation des équipes de travail est au plus bas. La rétention de la main-d'œuvre est difficile. Les sondages nous disent que, tant qu'un vaccin n'aura pas été administré de manière étendue, le public ne sera pas de retour dans les salles.

Parmi les besoins ciblés pendant la crise, il y a la prévisibilité. Au-delà du manque de ressources financières dont il est privé, ce dont souffre le plus le secteur des arts de la scène actuellement est le manque de prévisibilité. Pour un diffuseur pluridisciplinaire, l'élaboration d'une série de spectacles implique plusieurs activités qui se déploient habituellement sur plusieurs mois, voire une année. À elle seule, la mise en marché d'un spectacle s'étend sur plusieurs mois. Une gestion à la petite semaine comme celle que nous connaissons depuis le début de la crise est donc extrêmement difficile et épuisante.

Aussi, nous savons que la reprise sera longue dans notre secteur. Cela nous amène à la conclusion que, peu importe les mesures d'aide qui seront mises en place, elles devront l'être pour au moins deux ans afin de permettre au secteur de planifier sa relance sur autant de saisons.

Parmi les lacunes, il y a la distribution du fonds d'urgence de 500 millions de dollars pour soutenir les organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport. Malheureusement, en ce qui concerne le secteur de la diffusion pluridisciplinaire, ce programme a complètement raté sa cible. En donnant plus de subventions à ceux qui en avaient déjà beaucoup, on a complètement évacué l'idée que c'est au contraire les organismes de diffusion les moins subventionnés qui ont été les plus fragilisés par la crise. Ces derniers ont vu leurs revenus autonomes fondre de 90 %.

Au chapitre des meilleures mesures de soutien, nous sommes d'avis qu'il faudra éviter les mesures unilatérales, comme ce fut le cas lors de l'attribution du fonds d'urgence pour soutenir les organismes chargés de la culture dont je viens de vous parler, notamment les sommes attribuées par le truchement des programmes de Patrimoine canadien et de Musicaction.

La Subvention salariale d'urgence du Canada a été une mesure phare pour les organismes de diffusion. Son prolongement au-delà du 21 juin 2021 pour le secteur des arts de la scène nous apparaît

comme fondamental dans la mesure où la reprise sera longue. Cela concorde avec le besoin de prévisibilité exprimé par le milieu.

En adéquation avec ce besoin de prévisibilité des organismes, il devient urgent et nécessaire que les investissements sur deux ans du Fonds du Canada pour la présentation des arts consentis par le gouvernement fédéral dans le budget de 2019, qui se termine le 31 mars 2021, soient pérennisés.

• (1120)

Au chapitre des mesures qui seraient structurantes, nous avons d'abord recommandé un programme de soutien des pertes liées à la vente des billets, comme celui offert par le gouvernement du Québec actuellement. C'est notamment le plus grand problème que rencontrent les diffuseurs.

Ensuite, des incitatifs fiscaux à la commandite et aux dons seraient également très favorables au retour des grandes entreprises. De plus, le soutien à l'audace et à la circulation du spectacle sera certainement essentiel.

Finalement, nous proposons que des fonds soient accordés à l'accompagnement professionnel et à la formation pour nos gestionnaires, qui doivent naviguer en eaux troubles pour les prochains mois et les prochaines années.

Je vous remercie.

[Traduction]

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer aux séries de questions.

Monsieur Aitchison, vous êtes le premier. Vous disposez de six minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

**M. Scott Aitchison (Parry Sound—Muskoka, PCC):** Merci beaucoup.

Merci à tous nos témoins. Vos déclarations étaient excellentes.

D'après ce que j'entends aujourd'hui, et que j'ai entendu également à maintes reprises d'autres témoins, bon nombre de programmes mis de l'avant par le gouvernement ont été utiles. Ils ont permis de garder les lumières allumées, à tout le moins. Il ne fait aucun doute que certains d'entre eux doivent être reconduits, mais je crois aussi savoir qu'on devrait élargir différents programmes. Comme la reprise prendra du temps — c'est ce que j'ai souvent entendu dire également —, je me demande si, dans le cadre de cette reprise, vous avez des recommandations précises à nous faire au sujet de nouveaux programmes qui pourraient être utiles.

Madame Cole, je pense précisément aux musées. Quand j'étais en politique municipale, on avait un petit musée à Huntsville dont on peinait toujours à assurer la survie. Avez-vous des idées au sujet de nouveaux programmes pour aider les musées à s'adapter, pas seulement à la pandémie, mais aussi à la nouvelle réalité qui les attend sans doute en général? Je me demande s'il existe une meilleure façon pour le gouvernement de répondre à leurs besoins financiers.

• (1125)

**Mme Catherine Cole:** Je pense assurément qu'il y a de meilleures façons de procéder, et l'une d'entre elles est tout simplement de reconnaître qu'il s'agit d'une structure de financement à trois niveaux: fédéral, provincial et municipal. Ils dépendent tous les uns des autres, mais ils ne semblent pas très bien communiquer entre eux. Chaque programme a des dates limites différentes et différentes exigences de rapport. Les petits musées ne peuvent pas participer à tous ces programmes, car c'est beaucoup trop de travail pour eux, et les possibilités d'obtenir quelque chose sont très minces.

Le financement fédéral, en particulier, n'est destiné qu'à un nombre très limité de musées. La plupart des petits musées n'y sont pas admissibles et ne pourraient jamais obtenir de fonds du gouvernement fédéral, si ce n'est dans le cadre du programme Jeunesse Canada au travail. Je trouve que c'est injuste à l'égard du secteur du patrimoine, alors que dans le secteur des arts, tous peuvent présenter une demande au Conseil des arts du Canada, qu'il s'agisse d'un petit ou d'un grand organisme, d'une collaboration ou d'un particulier. Qui plus est, il ne doit pas nécessairement s'agir d'événements artistiques d'importance historique nationale, un critère différent dans les deux cas.

Lorsque la dernière politique nationale sur les musées a été lancée il y a 30 ans, elle n'était pas suffisamment provisionnée à l'époque. Nous tirons donc beaucoup de l'arrière. Il y a 30 ans, Internet n'existait pas. Il suffit de penser à quel point cela a transformé le monde muséal. Oui, on offre du financement pour la technologie et le numérique, mais encore une fois, il est très difficile de l'obtenir. Je pense qu'il est absolument essentiel d'accroître la souplesse de ce côté, de même que de diminuer les rapports. Le nombre de rapports à produire dans le cadre de Jeunesse Canada au travail est tout simplement ridicule. Beaucoup d'éléments sont répétitifs. C'est énormément de travail.

De plus, beaucoup de petits musées communautaires sont tout autant des centres pour aînés et des haltes que des musées. Ils jouent un rôle très important au sein de la communauté et un lieu où les gens peuvent prendre conscience de leur patrimoine, avoir un sentiment d'identité, un sentiment d'appartenance, etc. Ils ne répondent pas nécessairement aux normes internationales établies par les spécialistes des musées, alors on les juge sur quelque chose qu'il n'essaie même pas d'être. C'est une autre iniquité.

Ce qui m'inquiète également, c'est toute la question du bénévolat, qui, je le sais, déborde beaucoup le cadre du Comité. Je pense que la structure des conseils d'administration ne fonctionne pas. Elle ne fonctionne pas pour les arts, elle ne fonctionne pas pour le patrimoine, et elle ne fonctionne nulle part. On attend trop des membres des conseils d'administration et des bénévoles. Je le répète, la société a énormément changé au cours des 30 ou 40 dernières années et les gens ne disposent plus d'autant de temps à consacrer à ces organismes. On s'attend à ce que les bénévoles prennent le relais. Je crains qu'après la pandémie, les bénévoles ne soient plus là pour le faire. C'est une de mes plus grandes craintes, sincèrement. Ce n'est pas un problème d'argent, mais de gouvernance.

**M. Scott Aitchison:** Merci de vos commentaires.

Je me demande si vous pourriez nous en dire un peu plus au sujet du bénévolat. Je n'ai pas encore entendu ce point. Vous avez raison. Je pense qu'un fossé générationnel existe en quelque sorte. Je pense aux petites communautés rurales où on en voit beaucoup moins aujourd'hui. Que pensez-vous que nous pourrions faire au sujet de la

gouvernance dans ces petits musées, comme le Village des pionniers de Muskoka à Huntsville, par exemple?

**Mme Catherine Cole:** Je pense qu'on s'attend à ce que les conseils d'administration assument la gouvernance et la reddition de comptes. Ils agissent comme mesure de protection afin que le gouvernement sache que l'argent n'est pas mal utilisé et que les gens agissent correctement.

Les normes professionnelles dans ce domaine sont incroyablement élevées, tout comme les enjeux liés aux risques et à la responsabilité. La charge est beaucoup trop lourde pour les bénévoles.

Quelle est la solution? C'est une question que je me pose depuis longtemps. Lorsque j'étais secrétaire générale de la Commonwealth Association of Museums, j'agissais à titre de bénévole. Après sept ans et demi à la tête d'un organisme de développement international en plus de gérer mon cabinet de consultation, je me suis épuisée. Je suis convaincue, qu'en tant que députés, vous savez de quoi je parle. Enchaîner les semaines de 90 heures ne dure qu'un temps avant d'en ressentir les effets.

Honnêtement, je ne connais pas la réponse, mais je pense que réduire la taille des conseils d'administration et augmenter le financement pour l'embauche de personnel rémunéré seraient de bonnes idées. La plupart des petits musées dont nous parlons n'ont pas de personnel rémunéré pendant l'hiver, mais c'est à ce moment que la plupart des musées, qui sont des établissements saisonniers, tentent de lever des fonds, planifient les programmes et préparent de nouvelles activités. Ces programmes paient souvent le salaire de ceux qui tondent le gazon et gardent les portes ouvertes.

**Le président:** Merci.

Je suis désolé. Je dois vous interrompre ici. Les six minutes sont écoulées.

• (1130)

[Français]

Monsieur Lauzon, je vous souhaite la bienvenue.

Vous avez la parole pour six minutes.

**M. Stéphane Lauzon (Argenteuil—La Petite-Nation, Lib.):** Merci, monsieur le président.

J'aimerais remercier tous les témoins. L'art et la culture sont importants pour notre gouvernement.

Monsieur Turgeon Thériault, je vous remercie d'avoir un peu fait le tour des programmes mis sur pied par le gouvernement pour tenter de soutenir ce secteur. Il n'y a rien de parfait. Comme on le sait, une pandémie de ce genre n'arrive pas avec un livret d'instructions. Par contre, vous n'avez pas parlé des commanditaires reliés aux petits événements, notamment aux festivals artistiques indépendants.

Comment se porte la relation avec les commanditaires en ce temps de pandémie? Est-ce que cet aspect vous a affecté?

**M. Clément Turgeon Thériault:** Oui, cela nous a affectés. C'était moins grave l'été passé, parce qu'une partie des commanditaires, des entreprises privées, n'avaient pas encore évalué les effets de la pandémie. Nous avons quand même réussi à réaliser une partie des événements avec un budget qui avait du sens. Certains événements ont perdu pratiquement tous leurs partenaires l'été dernier.

Pour ma part, je représente aussi des festivals en région. Les festivals qui se déroulent dans de plus petits milieux comptent parfois sur des entreprises qui ont moins de moyens. Il peut s'agir de garages ou de supermarchés, par exemple. Or, toutes ces entreprises qui se trouvent dans de petits milieux sont extrêmement fragilisées. On le voit déjà, concrètement. Certains partenaires ne peuvent plus financer un événement parce que leurs pertes sont trop importantes. Il va sans dire que leur priorité n'est pas de soutenir la commandite, mais de payer leurs employés et de contribuer à la relance. Même si nous ne savons pas encore s'il y aura un impact de ce côté, nous pensons même à des entreprises comme Loto-Québec, qui est un partenaire très important dans le cadre des festivals.

Présentement, les casinos et les bars sont fermés presque partout. Beaucoup de revenus ne peuvent pas être générés par de grandes entreprises de ce genre, ce qui peut affecter les festivals. Je parle de petites entreprises, mais cela s'applique aussi à des entreprises importantes. C'est un enjeu de taille. En effet, nous perdons déjà beaucoup de revenus de billetterie. Je dirais que cette perte est de 80 % lorsque nous présentons des spectacles à capacité limitée. En période de pandémie, on vend peu de bière, sinon pas du tout. Or, la vente de bière génère des revenus assez importants. Si nous perdons en plus des revenus de commandite provenant du secteur privé, il y a des conséquences.

**M. Stéphane Lauzon:** C'est aussi une question que je voulais vous poser. J'aimerais que vous nous parliez davantage des revenus qui sont générés sur place. À part la bière, il y a les billets d'entrée. Vous êtes affectés en raison des revenus liés aux événements, mais en matière de financement, vous recevez de l'aide des municipalités, des MRC et du gouvernement du Québec, qui a des programmes rattachés.

J'aimerais que vous nous disiez ce qui, selon vous, aiderait le plus à relancer l'économie rapidement.

À votre avis, quel facteur serait le plus important pour relancer et maintenir les festivals?

**M. Clément Turgeon Thériault:** Pour répondre rapidement à la première question, qui concernait la mesure dans laquelle cela touche les autres revenus, comme ceux de la billetterie, je vais vous donner l'exemple de notre festival, le Festif!, à Baie-Saint-Paul. Nous avons évidemment nos revenus de billetterie, qui sont nos revenus de base, et nos revenus de bar, c'est-à-dire ceux issus de la vente de bières et de boissons non alcoolisées. Dans des petits milieux, comme à Baie-Saint-Paul, il n'y a pas d'hébergement disponible, donc nous organisons des campings sur place. Ce sont des revenus importants que nous générons. Or, lorsque l'achalandage n'est pas aussi important, nous ne pouvons pas mettre en place des campings et nous perdons ces revenus. Nous perdons des revenus de location pour des stands alimentaires, par exemple, ou des stands de marchandises. Il y a tous ces revenus qui s'additionnent à ceux de la billetterie et du bar.

Pour ce qui est des solutions à court terme, il y en a plusieurs. J'ai parlé de l'Aide aux initiatives innovantes de la Société de développement des entreprises culturelles, ou SODEC. Nous sommes plusieurs festivals à avoir présenté une demande. Ce type de programme, qui offre de l'argent frais, mise sur l'innovation. Il demande donc aux organisateurs d'événements de réinventer leurs façons de faire. Cela nous a permis de garder à l'emploi plusieurs personnes. Nous avons fait des microfestivals, soit des festivals à petite capacité. Ce financement est venu compenser la perte de revenus issus de la billetterie et des bars que nous avons subie.

On peut aussi parler d'augmentation des subventions. Je pense au programme qui a été mis en place pour compenser les pertes de revenus de billetterie. C'est un modèle qui pourrait s'appliquer aux festivals. Il pourrait s'agir d'adopter un pourcentage de bonification des subventions existantes, un peu comme ce qui a été annoncé, pour compenser une partie de la perte de revenus de billetterie. Je pense à Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine, ou DACP, un programme du ministère du Patrimoine canadien. Par exemple, si j'ai 75 000 \$, le gouvernement pourrait bonifier son aide de 10 % ou de 15 % automatiquement pour les festivals qui ont déjà fait une demande. Il pourrait créer une enveloppe pour permettre aux nouveaux festivals et ceux qui n'avaient pas accès à l'aide du ministère du Patrimoine canadien d'y avoir accès pour les prochaines années.

Il y a donc différentes façons de procéder. Il y a des modèles qui ont fonctionné. Vous avez déjà mis en place un programme d'aide d'urgence à Patrimoine canadien qui a été très efficace. Il y a donc des mesures qui sont en place, alors ce serait déjà une solution de base que de les maintenir et de les bonifier. On pourra parler aussi d'une compensation pour les pertes de revenus privés. Il y a différentes façons de procéder. Il ne faut pas parler de chiffres, mais plutôt de procédure d'analyse, pour que le financement...

• (1135)

**M. Stéphane Lauzon:** Je ne veux pas vous interrompre, car c'est très intéressant, mais j'aimerais connaître la nuance entre les festivals dans les grands centres et ceux en milieu rural.

[Traduction]

**Le président:** Je suis désolé, monsieur Lauzon. Vous aurez sans doute le temps de répondre plus tard.

[Français]

Monsieur Champoux, vous avez la parole pour six minutes, s'il vous plaît.

**M. Martin Champoux (Drummond, BQ):** Merci, monsieur le président. Je vous informe que je vais partager mon temps de parole avec ma collègue Mme Desbiens, si vous êtes d'accord.

Je remercie beaucoup tous les témoins qui ont pris la peine de venir nous rencontrer aujourd'hui et de répondre à nos questions sur ce dossier très important.

Madame Richard, j'aimerais vous parler, parce que vous avez soulevé quelque chose de très intéressant dans votre discours d'ouverture. Vous avez parlé du fonds de 500 millions de dollars du gouvernement, dont le secteur de la diffusion pluridisciplinaire n'a pu bénéficier. J'aimerais vous entendre davantage là-dessus.

Quelles lacunes ont fait que ces diffuseurs n'ont pas pu bénéficier de cet argent?

**Mme Julie-Anne Richard:** En fait, c'est quand même assez simple. Les diffuseurs pluridisciplinaires, au Québec, puisent leurs subventions essentiellement dans le Fonds du Canada pour la présentation des arts, mais les sommes accordées aux diffuseurs sont extrêmement faibles.



Il faut aussi rappeler que, mise à part la légère augmentation qui a eu lieu en 2018, il y a deux années budgétaires, l'enveloppe stagne depuis 2008. Le ministère du Patrimoine canadien a fait le choix de bonifier de 25 % l'ensemble des subventions accordées aux organismes qu'il subventionnait déjà. C'est la même chose pour Musicaction, qui a pu bénéficier d'une partie de cette enveloppe. De façon unilatérale, tout le monde a donc reçu 25 % de plus.

Alors, c'est tant mieux pour ceux qui avaient de fortes subventions, ils ont eu 25 % de plus, mais on sait que la pandémie a privé les organismes comme les diffuseurs de leurs revenus autonomes. Les subventions aidaient donc l'ensemble des organismes à maintenir leurs activités, mais pour certains, les revenus issus des subventions ne représentent que de 2 à 3 % de leurs chiffres d'affaires. Ce sont précisément ces organismes qui ont été les plus malmenés par la pandémie.

Pour vous donner une image, je peux vous dire qu'un diffuseur majeur ayant un chiffre d'affaires de 5 millions de dollars a reçu l'équivalent de 0,2 % d'aide du fonds d'urgence. On parle ici d'une somme de 11 000 \$ pour un chiffre d'affaires de 5 millions de dollars, qui s'est pratiquement écroulé avec la pandémie. En choisissant de ne pas faire une analyse plus fine des besoins du secteur, on a raté la cible en ce qui concerne les diffuseurs en particulier.

**M. Martin Champoux:** Avez-vous l'impression que les diffuseurs vont pouvoir tenir le coup encore longtemps? D'après vous, que faudrait-il faire dans les prochains mois pour adapter tout cela, outre évidemment le fait de maintenir et d'assurer un financement pérenne pour ne pas revenir au niveau de 2008?

Je vous souffle peut-être un peu la réponse, mais pensez-vous que les conséquences seront évitables pour certains diffuseurs?

**Mme Julie-Anne Richard:** Un facteur de stress évident pour les diffuseurs est de ne pas savoir si les sommes de 16 millions de dollars attribuées au Fonds du Canada pour la présentation des arts pour deux exercices financiers seront reconduites ou non, et même si elles seront pérennisées dans le programme. Ces sommes viennent à échéance le 31 mars 2020. Les diffuseurs ont quand même compté sur ces revenus. Certains diffuseurs qui n'avaient pas accès au programme, parce que les fonds étaient trop limités, pourraient être carrément exclus du programme. Il est important de savoir rapidement ce qui va arriver à ces sommes dans le budget.

Je reviens à la Subvention salariale d'urgence du Canada. Elle a vraiment eu pour effet que les organismes de diffusion n'ont pas fermé leurs portes. On sait que la reprise économique sera longue et que, pour l'instant, l'horizon s'étend jusqu'au mois de juin 2021. Cependant, je sensibiliserais les membres du Comité au fait qu'il serait intéressant que cette subvention salariale soit modulée selon la reprise des différents secteurs.

Encore une fois, la situation n'est pas uniforme, d'un secteur économique à l'autre. Certains secteurs ont pu profiter davantage de la reprise qui s'est installée doucement. Toutefois, dans le secteur des arts, on voit que tout est encore fermé, actuellement. Donc, selon le secteur, la situation est à géométrie variable. Cette finesse dans l'application de la subvention serait une part importante de l'aide qui pourrait nous être apportée.

• (1140)

**M. Martin Champoux:** Je vous pose une question très rapidement.

Dans les mesures structurantes que vous dites nécessaires à la reprise, vous avez parlé de soutien à l'audace. Je trouve ce concept très intéressant. Pouvez-vous me parler un peu de l'importance de la créativité et de l'originalité?

**Mme Julie-Anne Richard:** Je vais vous répondre rapidement.

Dans leur mandat, les diffuseurs pluridisciplinaires ont la mission de soutenir des disciplines qui rejoignent un public peut-être plus restreint et qui sont plus nichées, comme la danse contemporaine et la musique classique.

En revanche, le modèle d'affaires fait qu'on a besoin de spectacles plus payants pour équilibrer ces budgets. Vu la pandémie, les budgets fragilisés et les exercices financiers déficitaires qui feront certainement partie de la réalité des organisations au cours des prochaines années, il serait tentant pour les diffuseurs de simplement mettre l'accent sur des disciplines refuges telles que l'humour, par exemple. On sait que les humoristes remplissent les salles.

Toutefois, des programmes de soutien vraiment spécialisés dans l'audace permettraient aux diffuseurs d'amortir un peu la charge financière, parce que ces disciplines sont souvent déficitaires lorsqu'elles sont présentées.

**M. Martin Champoux:** C'est très intéressant.

Je vous remercie.

Je vais laisser ma collègue Mme Desbiens poursuivre.

**Mme Julie-Anne Richard:** Merci.

**Mme Caroline Desbiens (Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix, BQ):** Je remercie mon collègue, ainsi que tous les témoins.

Ma question s'adresse à M. Turgeon Thériault.

Comme on a fait le tour des concepts de prévisibilité, j'aimerais vous entendre au sujet de l'incidence des festivals en région sur toute la rétention touristique et sur l'activité dynamique du milieu.

**M. Clément Turgeon Thériault:** L'incidence des festivals en région est énorme. Il est clair que les retombées notamment économiques sont très importantes.

Au-delà des retombées économiques, prenons l'exemple de notre festival dans la petite ville de Baie-Saint-Paul, tout près de Québec. Un festival est souvent une vitrine promotionnelle vraiment importante pour une région. Beaucoup de jeunes découvrent la ville par le truchement du festival et ils auront envie d'y revenir. Régulièrement, des gens trouvent Baie-Saint-Paul tellement exceptionnelle pendant le Festif! qu'ils décident de venir y skier pendant leurs vacances d'hiver. Ce concept de promotion des régions par le truchement nos festivals est donc très important, selon moi.

Au-delà des retombées économiques, les festivals sont une source de fierté pour les communautés et la population. Des dizaines de bénévoles fidèles y reviennent chaque année. En outre, des jeunes font des stages au Festif! et dans tous les festivals du Québec. Ceux-ci représentent donc une façon importante de mobiliser les communautés. Ce sont des retombées sociales non négligeables.

La plupart des festivals, surtout les festivals en région, font affaire avec les gens de leur région, que ce soient les producteurs de bière...

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Turgeon Thériault.

Pardonnez-moi de vous interrompre, mais nous devons poursuivre.

[Traduction]

Madame McPherson, vous avez six minutes.

**Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD):** Merci à tous nos témoins de leur présence aujourd'hui. Vos témoignages sont très intéressants et instructifs.

Je veux remercier Mme Cole de se joindre à nous et de parler avec autant d'ardeur des besoins des musées, en particulier ceux qui se trouvent dans les petites localités et qui sont gérés par des bénévoles.

Madame Cole, vous avez parlé de la collaboration avec la clientèle qui a été chamboulée. J'aimerais savoir en particulier quelles seront les répercussions dans les communautés dont vous parlez qui n'ont pas accès à une technologie solide.

Pouvez-vous nous parler des répercussions très importantes de la COVID-19 sur les communautés autochtones et les communautés éloignées, et à quoi devraient ressembler les initiatives pour refaire le travail?

• (1145)

**Mme Catherine Cole:** Je travaille à la planification d'une étude de faisabilité au Centre du patrimoine du Nunavut, à Iqaluit. Nous n'avons pu faire aucune consultation communautaire sur ce projet, sauf par téléphone. C'est pourtant très important de rassembler les gens dans une même pièce, d'entendre les aînés parler aux membres de la communauté, que les gens écoutent ce qu'ils ont à dire, puis qu'ils réfléchissent à la façon de faire avancer le projet. Ce n'est pas possible en ce moment.

Les communautés sont extrêmement protectrices de leurs aînés, et comme vous le savez, beaucoup de communautés autochtones vivent dans la misère. Le Nunavut a été frappé très fort ces dernières semaines. Je crois comprendre que l'éclosion de Rankin Inlet a été causée par l'évacuation médicale d'un habitant d'Arviat, qui a dû rester plusieurs heures à l'aéroport de Rankin Inlet et qui a infecté des gens à ce moment-là. Ce sont des communautés très fragiles.

Elles l'étaient déjà auparavant. La perte de la culture traditionnelle chez les Inuits constitue véritablement une situation d'urgence grave au Canada. L'importance des centres du patrimoine... Il y en a un qui vient d'ouvrir au Labrador et un autre qui en est toujours à l'étape de projet, au Labrador aussi. Le nôtre se situe au Nunavut. Beaucoup comme dans les petites communautés dont nous parlions, ils jouent un rôle important dans la cristallisation du sentiment d'appartenance et de fierté et contribuent à relier la communauté au monde.

On parle de mettre en place des programmes d'enseignement en ligne dans les écoles, mais leurs écoles n'arrivent pas à offrir de l'enseignement en ligne. Les enseignants préparent des devoirs. Les enfants se présentent à l'école pour aller les chercher, puis les ramènent chez eux. Ils n'ont pas d'ordinateur à la maison. Ils n'ont pas accès à ce genre de chose. C'est facile pour nous, au Sud, de dire: « Vous n'avez qu'à faire l'école en ligne. » Ce n'est pas comme cela que les choses fonctionnent, c'est vraiment la misère là-bas.

Le gouvernement fédéral a annoncé du financement dans les infrastructures pour les centres autochtones; nous espérons y avoir accès pour notre centre, mais après, ce sera toujours difficile d'obtenir des fonds d'exploitation, bien sûr.

**Mme Heather McPherson:** Oui, c'est un défi.

Vous avez parlé de la difficulté d'avoir accès à du financement et du fardeau que représente la préparation de rapports. La normalisation entre les divers ordres de gouvernement coûte cher.

Quelles recommandations feriez-vous au gouvernement fédéral à ce chapitre?

**Mme Catherine Cole:** Il faut simplifier les choses le plus possible. Évidemment, il doit y avoir une forme d'imputabilité. Je ne le remets pas en question. Je parlais avec l'une de mes collègues, la semaine dernière, qui me disait qu'il lui a fallu littéralement 20 minutes pour remplir le formulaire pour recevoir une somme énorme en fonds d'urgence, alors qu'il faut habituellement une éternité et deux stagiaires de Jeunesse Canada au travail pour obtenir 30 000 \$.

Les fonds d'urgence ont été distribués rapidement, avec une relative facilité pour les gens. Pourquoi est-il si difficile d'obtenir du financement permanent?

**Mme Heather McPherson:** Pour avoir travaillé moi-même dans le secteur des organismes de bienfaisance pendant des dizaines d'années, je peux vous dire que ce n'est pas le seul type de financement fédéral difficile d'accès.

**Mme Catherine Cole:** Les fonds sont tous difficiles d'accès, effectivement, et pour être honnête, cela ne s'applique pas qu'au financement fédéral. J'ai participé à un groupe de consultation, en Colombie-Britannique, sur le financement des arts, où l'une des participantes a dit: « Nous ferions mieux de mettre notre propre sang dans le formulaire de demande. » La personne qui m'a embauchée pour faire ce travail m'a demandé de retirer ce commentaire. J'ai répondu: « C'est ce qu'elle a dit. » C'est vous dire à quel point les gens se sentent écrasés par les structures de reddition de comptes, donc il faut simplifier les choses.

**Mme Heather McPherson:** C'est peut-être l'un des bons côtés de la COVID-19, nous savons maintenant qu'il est possible de faire les choses avec beaucoup moins de lourdeur, particulièrement pour les petites organisations dirigées par des bénévoles.

**Mme Catherine Cole:** La règle selon laquelle il faudrait avoir du personnel rémunéré à temps plein pour pouvoir présenter une demande à certains programmes... La première fois que j'ai présenté une demande au Programme d'aide aux musées pour la Commonwealth Association of Museums, j'ai pu le faire, mais la deuxième fois, une nouvelle règle prescrivait qu'il fallait avoir du personnel rémunéré à temps plein pour pouvoir présenter une demande. Cela nous excluait carrément du programme.

**Mme Heather McPherson:** C'était particulièrement fastidieux, en effet. Vous avez aussi parlé...

**Mme Catherine Cole:** C'était impossible parce que nous n'avions pas de personnel rémunéré à temps plein, donc nous ne pouvions même pas présenter de demande. Il y en a qui disent qu'il faut se soumettre à une vérification. Quand on a un budget de 75 000 \$ par année et qu'il faut payer 5 000 \$ pour une vérification, c'est démesuré. Il faut des examens dans ce genre de situation, pas des vérifications à part entière. C'est le genre de flexibilité...

• (1150)

**Mme Heather McPherson:** Ce serait aussi des solutions faciles à mettre en place.

Je n'ai pas beaucoup de temps, donc je vous poserai une dernière question très rapidement. Vous avez parlé de tout ce que nous pourrions faire pour mieux appuyer les bénévoles. Serait-il utile que le gouvernement fédéral offre un genre de régime d'assurance?

**Mme Catherine Cole:** Oui, ce serait utile. Je sais que l'Association des musées canadiens offre de l'assurance à un taux préférentiel aux membres du conseil, mais cela reste excessivement cher pour certaines personnes. Je peux vous parler de mon expérience au conseil d'administration d'un théâtre dont j'ai fait partie. Des gens se présentaient au conseil, puis une fois qu'ils comprenaient l'état de la situation, ils repartaient en disant qu'ils ne pouvaient pas siéger à ce conseil parce que c'était trop risqué, carrément.

Je connais des gens qui ont utilisé leur propre marge de crédit pour cette organisation. C'est trop.

**Mme Heather McPherson:** C'est insoutenable.

Je n'ai probablement plus de temps, mais d'une Edmontonnaise à une autre: je vous remercie de votre attention.

**Le président:** Merci, madame McPherson.

Monsieur Waugh, vous avez cinq minutes, s'il vous plaît.

**M. Kevin Waugh (Saskatoon—Grasswood, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Vous savez qu'aujourd'hui, le gouvernement fédéral présente sa mise à jour économique. Nous savons tous que ses dépenses ont déjà largement dépassé les 300 milliards de dollars depuis le début de la COVID. Nous nous dirigeons probablement vers les 400 milliards. Quand j'entends parler de financement pour deux à cinq ans... Nous savons tous que le gouvernement fédéral et les contribuables seront confrontés à des changements en profondeur après la pandémie, cela ne fait aucun doute. Je le vois en Saskatchewan, où les musées ont du mal à s'en sortir. Le secteur des arts et de la culture au complet a de la difficulté en ce moment.

Je m'adresserai d'abord à vous, monsieur Turgeon Thériault. Il y a 80 festivals au Québec, et vous avez touché de très bonnes sommes en subventions pour les loyers et les salaires. Bon nombre de ces festivals avaient déjà cessé leurs activités à l'automne 2019, après la saison. Il pourrait maintenant falloir deux ans avant de les voir ressusciter, parce qu'il n'y a pas eu d'événements en 2020, donc votre base est partie.

Vous nous parlez de commandites. Les entreprises chercheront à se réinventer après tout cela. La situation est très grave pour vous, parce qu'il y a beaucoup de festivals fantastiques en milieu rural au Québec. C'est là où la culture est la plus importante au Québec, comme vous le savez bien.

Nous sommes en train de perdre les jeunes, qui ont besoin de faire l'expérience de la culture. Il ne s'est rien passé depuis plus d'un an, peut-être deux dans certains cas. Vous pourriez peut-être nous en parler un peu, si vous le voulez bien.

[Français]

**M. Clément Turgeon Thériault:** On croit qu'il sera possible d'avoir des festivals en 2021. Par contre, on croit qu'il ne sera pas possible que ce soit des festivals comme on les connaissait en 2019, c'est-à-dire avec d'énormes billetteries et des spectacles gratuits où les gens peuvent se déplacer sans bracelet d'entrée, par exemple.

Pour que 2021 se produise, nous avons besoin que le gouvernement s'assoie très prochainement avec les principaux acteurs de

l'événementiel pour préparer des directives qui vont nous aider pour l'été 2021. Il est encore possible de sauver la saison de l'été 2021, mais il nous faut des directives claires du gouvernement pour savoir la probabilité que soient permis des rassemblements de 250 personnes à distanciation de deux mètres, par exemple. Nous sommes une industrie créative et, si nous avons certaines balises, nous pourrions travailler avec ces balises pour être en mesure de présenter des festivals.

Je suis d'accord avec vous. Perdre une année de festivals, c'est extrêmement difficile; en perdre deux va l'être encore plus. On risque de perdre certaines ressources qui ont une mémoire d'entreprise de l'événement. Par exemple, si un professionnel de la commandite qui travaille pour un festival décide de partir parce qu'il n'y a plus d'emploi, ce festival vient de perdre une ressource importante de financement. Tout peut déboiler rapidement.

Je le disais rapidement dans mon allocution, et je pense que mes collègues de l'événementiel vont être d'accord. Nous allons rapidement avoir besoin de directives du gouvernement. Normalement, à ce moment de l'année, j'ai déjà 70 % de ma programmation qui est confirmée. Mes partenaires sont déjà confirmés, ainsi que la scène Hydro-Québec. Présentement, je n'ai rien de tout cela. Je n'ai qu'un artiste de confirmé. Cela va prendre de l'aide du gouvernement. Il faut trouver des façons de s'assurer que quelque chose se passe en 2021.

• (1155)

[Traduction]

**M. Kevin Waugh:** Le gouvernement a annoncé un financement de 500 millions de dollars, et 72 millions ont été attribués aux organisations sportives. Je crois qu'il lui reste 18 millions de dollars. En tout cas, quand la ministre a comparu devant le Comité, il y a environ un mois, il lui restait toujours 18 millions de dollars sur les 500 millions que le gouvernement voulait dépenser. Sur ces 500 millions de dollars, combien votre organisation et vos membres ont-ils reçu? Le savez-vous par coeur?

[Français]

**M. Clément Turgeon Thériault:** Malheureusement, je ne peux pas vous dire le montant exact de tout le monde. Je peux parler de mon organisation, qui a reçu de l'aide d'urgence de Patrimoine canadien. Honnêtement, par contre, ce n'est pas suffisant pour pallier tous les problèmes.

Il serait peut-être bon de poser cette question à Mme Richard pour les lieux de diffusion et les salles de spectacle. Il y a eu entre autres des problèmes de compensation de revenus de billetterie qui ne touchent pas encore les festivals. Il serait donc intéressant de savoir comment cette mesure s'applique dans les salles.

Si je peux me permettre de parler du provincial, nous avons reçu plus de fonds de la SODEC, et la plupart des festivals ont reçu plus de fonds pour leurs initiatives de la part du provincial que du fédéral.

**Le président:** Merci beaucoup.

[Traduction]

Nous devons passer au prochain intervenant.

Monsieur Housefather, vous avez cinq minutes, s'il vous plaît.

**M. Anthony Housefather (Mont-Royal, Lib.):** Je remercie infiniment tous les témoins.

Je laisserai la dernière minute de mon temps à Mme Dabrusin.

D'après ce que j'entends de tous les témoins ici présents, les programmes de financement dont nous avons besoin devraient s'étaler sur au moins deux ans, idéalement plus, pour que tous les secteurs de l'industrie, les musées, les théâtres et les festivals, puissent se remettre en selle.

[Français]

J'aimerais commencer par M. Turgeon Thériault.

Premièrement, je vous félicite pour le Festif! de Baie St-Paul. Je ne savais pas que vous en étiez le fondateur. C'est vraiment un atout extraordinaire pour la région de Charlevoix. Je crois que la dernière fois que j'y suis allé, 70 musiciens y participaient. C'est vraiment génial.

**M. Clément Turgeon Thériault:** Je vous remercie.

**M. Anthony Housefather:** Je comprends ce que vous faites pour votre festival, mais qu'en est-il des autres festivals que vous représentez? Le REFRAIN est-il nouveau de cette année? Pourquoi avez-vous décidé de vous regrouper durant la pandémie de la COVID-19? Est-ce que ce sont tous des festivals extérieurs avec des musiciens?

**M. Clément Turgeon Thériault:** Oui. Le REFRAIN a été créé pendant la pandémie. C'est une initiative de Patrick Kearney, qui est l'organisateur d'un festival à Montréal. Le but au départ était de former un groupe de discussion entre les organisateurs d'une dizaine de festivals, pour partager nos bonnes pratiques et nos préoccupations, et parler des nouvelles mesures de financement dans nos régions.

Nous avons rapidement vu l'intérêt de nous regrouper, et le REFRAIN rassemble maintenant 80 festivals, certains à leurs débuts et d'autres plus établis, comme le nôtre. Je représente beaucoup de festivals de musique, mais il y a des festivals dans toutes les disciplines: arts visuels, arts du cirque, littérature, et même loisirs scientifiques. Ces festivals se déroulent autant en salle qu'à l'extérieur, en région ou dans les villes comme Québec et Montréal.

Nous avons maintenant un comité restreint de gens d'une dizaine de festivals qui se réunit toutes les semaines, et un comité regroupant les organisateurs des 80 festivals qui se rencontre toutes les deux semaines ou mensuellement pour discuter des nouvelles annonces du gouvernement. Certains organisateurs connaissent un peu moins les structures et le déroulement des demandes de financement. Nous faisons des demandes communes au gouvernement. Prochainement, nous développerons des portails pour permettre la promotion de tous ces festivals.

**M. Anthony Housefather:** C'est extraordinaire.

Je vois que ce qui est vraiment important est de connaître les mesures sanitaires à respecter pour que les organisateurs des festivals extérieurs puissent recruter des artistes et rouvrir l'été prochain. C'est important.

J'aimerais vous poser une question, madame Richard. Je comprends un peu plus les spectacles de théâtre. Vous représentez à peu près 170 membres et vous avez au moins 200 salles de spectacle. Prévoyez-vous rouvrir l'été prochain si vous êtes au courant des mesures sanitaires à respecter? Je sais que l'organisation d'un spectacle demande beaucoup de travail, probablement un an de planification, mais je n'en suis pas certain.

Pourriez-vous me parler du processus?

• (1200)

**Mme Julie-Anne Richard:** Bien sûr. La majorité des 350 salles de spectacles membres du RIDEAU sont des diffuseurs dont la saison va davantage de septembre jusqu'à la fin de mai ou au début de juin. Quelques-uns de nos diffuseurs ont une offre plus particulière à l'été, mais c'est une minorité. C'est la raison pour laquelle la courte ouverture que nous avons connue l'été dernier n'a pas énormément touché nos membres. Ils étaient plus en restructuration et en train de planifier leur l'automne, qui n'a malheureusement pas porté ses fruits comme ils l'auraient espéré.

J'ai quand même un peu d'espoir que l'été prochain sera un moment structurant. Nous envisageons que la réelle reprise ou la relance des activités de nos membres aura davantage lieu en septembre 2021.

**M. Anthony Housefather:** Merci, madame Richard.

[Traduction]

Je laisserai le reste de mon temps à Mme Dabrusin.

**Mme Julie Dabrusin (Toronto—Danforth, Lib.):** Merci.

[Français]

Je remercie tout le monde.

Vos propos étaient fort intéressants.

[Traduction]

Madame Cole, je suis heureuse de vous revoir pour parler des musées avec vous.

Vous avez parlé des musées et des petites organisations qui comptent sur des bénévoles. Je me demandais si vous aviez eu la chance de parler avec les gens du milieu. Je crois que 72 petits musées et petites organisations du patrimoine ont reçu des fonds d'urgence, dont une petite organisation de Natashquan, le Star City Heritage Museum, à Saskatchewan, et le Elnora & District Museum, en Alberta.

Les petits musées qui sont devenus admissibles aux fonds d'urgence grâce au programme élargi d'aide aux musées comprennent justement les musées saisonniers et ceux qui comptent sur des bénévoles.

Avez-vous eu la chance de vous entretenir avec des gens du milieu pour savoir comment ce financement a été reçu?

**Mme Catherine Cole:** J'ai parlé avec quelques-uns de mes collègues qui ont reçu du financement. C'est à eux que je pensais quand je donnais l'exemple d'une organisation qui avait si facilement pu recevoir de l'aide financière. C'est super. Le seul souci, c'est de savoir combien de temps ce financement durera. Comme mes collègues des arts de la scène le disent, ce n'est que le début de la période de rétablissement.

Il faudra recommencer encore et encore au cours des deux prochaines années, mais oui, ce financement a été très bien accueilli.

**Le président:** Malheureusement, je vais devoir vous interrompre ici.

Je remercie nos témoins de s'être joints à nous aujourd'hui: Mme Richard, M. Turgeon Thériault et Mme Cole.

Nous essaierons d'assurer la transition la plus en douceur possible pour notre prochain groupe. Nous nous arrêterons quelques minutes.

- (1200) \_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_
- (1205)

**Le président:** Je souhaite de nouveau la bienvenue à tous.

Nous nous réunissons, bien sûr, conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le 23 octobre. Le Comité reprend son étude sur les défis et les enjeux auxquels sont confrontés les secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport pendant la pandémie de COVID-19.

Nous entendrons maintenant trois témoins, qui représentent trois organisations différentes. Nous accueillons Alex Sarian, président-directeur général de Arts Commons; Frédéric Julien, directeur, Recherche et développement à l'Association canadienne des organismes artistiques, puis Elio Antunes, président et chef de la direction de ParticipACTION.

Nous donnons habituellement jusqu'à cinq minutes aux témoins pour nous présenter leur exposé, pour commencer. Je ferai preuve d'un peu de souplesse.

Nous entendrons d'abord M. Sarian, qui représente Arts Commons.

**M. Alex Sarian (président-directeur général, Arts Commons):** Bonjour, monsieur le président et bonjour, honorables membres du Comité. Je vous remercie de m'avoir invité à venir vous parler des effets de la pandémie de COVID-19 sur le secteur canadien des arts et de la culture.

Avant de commencer, je tiens à exprimer ma gratitude au gouvernement du Canada pour le soutien apporté à notre secteur. Je note en particulier des programmes comme la Subvention salariale d'urgence du Canada et la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer, qui ont aidé les organisations comme la nôtre à faire face à la pandémie. J'en reparlerai un peu plus tard, mais je voulais commencer par vous exprimer notre immense gratitude.

En tant que citoyen de ce pays récemment rentré au Canada après 35 ans de vie à l'étranger, je suis honoré d'avoir été invité par le Comité à venir participer à la séance d'aujourd'hui. C'est un privilège pour moi de représenter Arts Commons, le plus grand centre artistique de l'Ouest canadien et le troisième plus grand centre artistique du pays. Dans ses locaux de plus de 560 000 pieds carrés au centre-ville de Calgary, Arts Commons gère un écosystème artistique composé de six sociétés résidentes, six institutions de calibre international qui contribuent au tissu culturel du Canada.

Dans des circonstances plus normales, Arts Commons organise environ 1 800 événements par année et accueille 600 000 visiteurs de tous âges, en partenariat avec plus de 200 groupes communautaires locaux. L'accent que nous mettons sur l'impact collectif me permet de vous parler aujourd'hui au nom d'une communauté dynamique d'artistes, de professionnels des arts et de spectateurs qui continuent à se démener en l'absence d'expériences culturelles en personne pour nous rappeler notre humanité commune. Cette communauté reconnaît que si c'est la science qui nous permettra de nous sortir de cette pandémie, ce sont les arts qui nous permettront de la traverser.

En tant que mari d'une enseignante chevronnée de l'école publique de New York et qu'ancien responsable de la supervision des programmes d'éducation internationale et d'engagement communautaire au Lincoln Center for the Performing Arts, avant d'accep-

ter mon mandat à Arts Commons, j'en suis venu à croire profondément que l'un des moyens les plus efficaces pour les organismes artistiques de rester pertinents est d'assumer leurs responsabilités civiques. Jamais il n'a été si important de le faire que maintenant.

Le fait de comprendre nos interactions avec le développement créatif des jeunes, la santé mentale, le tourisme et la revitalisation économique, pour ne citer que ceux-là, nous permet de saisir l'ampleur de notre incidence sur la société et de nous repositionner comme des acteurs pivots pour la relance socioéconomique de notre pays. Si la pandémie a clairement mis en lumière la nécessité de cet appel à l'action civique, elle nous a également rappelé la fragilité de notre secteur. Les répercussions financières de la pandémie sont considérables. La surveillance financière est et demeurera extrêmement importante, mais cette surveillance ne peut se limiter qu'aux résultats commerciaux, il faut également tenir compte de notre aptitude à agir avec compassion. C'est la raison pour laquelle Arts Commons s'applique si activement à concevoir de nouveaux programmes et à investir dans son infrastructure et son avenir pendant que ses installations restent fermées au public.

Il n'a jamais été simple d'établir le modèle d'affaires idéal pour favoriser le succès d'une organisation artistique, et chez Arts Commons, nous sommes très conscients de l'importance de la gestion des risques. En fait, dès février, nous nous sommes dépêchés de déployer notre plan de gestion des risques existant. Jamais nous n'aurions pu prévoir l'ampleur et la durée de la pandémie. Ses répercussions financières sur nos activités ont été importantes, puisque nous avons perdu plus de 41 % de nos revenus pour le seul exercice 2019-2020. Malgré les sombres prévisions, nous avons choisi de ne pas prendre la décision précipitée de sabrer dans nos dépenses à court terme. Nous nous sommes plutôt concentrés sur trois objectifs principaux.

Le premier était de rester une institution axée sur ses valeurs, le deuxième était de protéger et de conserver notre personnel et le troisième, de miser sur l'avenir. Si notre but était de gérer la crise, la grande question qui a finalement guidé toutes nos décisions était celle de savoir si nous serions en mesure de rouvrir en mettant l'accent sur les bonnes priorités, en assurant la sécurité de notre personnel et en nous préparant en vue d'un avenir dans lequel on aurait plus que jamais besoin des arts. Au cours des 10 derniers mois, nous avons élaboré de nombreux scénarios de réouverture, nous avons fait nos recherches sur les programmes d'aide du gouvernement, puis nous avons fait et refait nos prévisions budgétaires à répétition. Grâce à nos efforts, nous avons accompli beaucoup de choses, mais j'aimerais attirer votre attention sur quatre de nos réussites.

Premièrement, nous avons réussi à conserver 93 % de notre personnel salarié à plein salaire et à le garder déterminé à entretenir nos installations, à créer de nouveaux programmes et à élaborer des protocoles de réouverture. C'est grâce à la Subvention salariale d'urgence du gouvernement fédéral canadien que nous avons pu conserver notre personnel de base, ce qui nous a permis de récupérer plus de 1 million de dollars.

Deuxièmement, nous avons offert à notre personnel occasionnel une semaine de salaire après notre fermeture et lui avons donné accès à notre programme d'aide aux familles des employés, pour que ces personnes aient accès gratuitement à des services confidentiels en matière de santé et de bien-être, de planification financière, de santé mentale et de soutien psychologique.

• (1210)

Troisièmement, nous sommes venus en aide à nos compagnies résidentes en les dispensant de payer les frais d'occupation de nos locaux d'avril jusqu'à août, ce qui leur a permis d'économiser près d'un demi-million de dollars. C'est une perte de revenus pour Arts Commons, mais nous avons pu récupérer un peu plus de 298 000 \$ grâce à l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial.

Quatrièmement, non seulement avons-nous versé à tous les artistes la totalité des sommes prévues aux contrats qui ne pouvaient plus être honorés jusqu'à la fin de notre saison, mais nous avons aussi embauché davantage d'artistes et de personnel de soutien technique pour la création de nouveaux programmes nous permettant de maintenir de façon sécuritaire les liens avec notre public, tout en appuyant les pigistes locaux qui ont été les plus touchés dans le secteur des intermittents.

Je suis fier de la manière dont Arts Commons a su composer avec la pandémie jusqu'à maintenant, et je suis reconnaissant à tous les ordres de gouvernement pour leur soutien.

Cela dit, les effets continus de la pandémie nous ont totalement empêchés de générer quelque revenu que ce soit au cours de l'exercice financier actuel. Nous sommes de toute évidence engagés dans un marathon, alors que nous nous étions entraînés pour un sprint.

C'est dans ce contexte que je demande humblement au Comité de prendre en considération les trois recommandations suivantes.

Premièrement, il faut continuer à appuyer les organisations les plus affectées par les fermetures prolongées en gardant accessibles des programmes comme la Subvention salariale d'urgence du Canada et la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer.

Deuxièmement, on doit mettre en œuvre ces programmes en tenant compte du fait que ce ne sont pas toutes les entreprises qui vont pouvoir reprendre leurs activités au même rythme et qu'il convient de travailler en étroite collaboration avec les centres des arts de la scène pour mettre en place des mesures de soutien à long terme adaptées à notre secteur, car nous ne savons toujours pas quand nous pourrions rouvrir nos installations.

Troisièmement, vous devez travailler de concert avec nos organisations afin de repenser un avenir qui nous assurera une plus grande viabilité. Je note à ce sujet que nous venons d'annoncer le lancement de la phase de conception de notre projet de transformation que nous lancerons dès l'an prochain. Le Canada deviendra ainsi le premier pays au monde à établir les plans d'un nouveau centre des arts de la scène depuis le début de la pandémie.

Nous bénéficions de l'engagement indéfectible de nos gouvernements municipal et provincial, et nous espérons pouvoir compter sur le soutien de votre comité dans la poursuite de nos discussions avec la ministre fédérale de l'Infrastructure.

**Le président:** Merci.

Monsieur Julien, vous avez un maximum de cinq minutes.

• (1215)

**M. Frédéric Julien (directeur, Recherche et développement, Association canadienne des organismes artistiques):** Merci, monsieur le président, de me donner l'occasion de comparaître devant le Comité aujourd'hui.

Tous les indicateurs de Statistique Canada pointent dans la même direction: le secteur des arts de la scène est celui qui est le plus éloi-

gné d'une reprise des activités. J'ajouterais même que ce processus n'est pas encore amorcé. Selon l'enquête sur la population active, 37 000 emplois ont été perdus dans l'ensemble du secteur des arts, spectacles et loisirs en octobre seulement.

Quoi qu'il en soit, examinons de plus près la situation du sous-secteur des arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes.

Comme les graphiques de notre document de référence le montrent bien, le sous-secteur des arts d'interprétation et des sports-spectacles ne s'est jamais remis de la première vague de la pandémie. En octobre, le nombre d'emplois dans ce sous-secteur était inférieur à celui du mois d'avril. Comparativement à la même période l'an dernier, l'emploi a chuté de 32 %. C'est le sort réservé à 48 000 travailleurs rendant possible la tenue d'événements en direct.

Au sein de ce secteur qui est le plus touché, ce sont les entreprises des arts de la scène qui sont les plus affectées. Les données concernant ce groupe sont désormais si rares qu'il convient de les interpréter avec prudence. Cependant, si les chiffres fournis par Statistique Canada sont exacts, près de trois travailleurs sur quatre du secteur des arts de la scène n'avaient plus d'emploi en octobre, alors qu'ils étaient au travail à la même période l'an dernier.

La participation à la population active a également diminué, ce qui pourrait indiquer une migration de la main-d'œuvre vers d'autres secteurs. En octobre, la baisse était de plus de 20 % par rapport à l'an passé. Ce sous-secteur risque de devoir composer avec une grave pénurie de travailleurs compétents lorsque les spectacles en direct reprendront.

Les statistiques relatives au PIB sont tout aussi troublantes. En dépit d'une hausse modeste pendant l'été, le PIB du secteur des arts, spectacles et loisirs était, en août 2020, de 52 % inférieur à son niveau de l'année précédente. En comparaison, la diminution a été de 33 % pour le secteur de l'hébergement et de la restauration.

Les propriétaires de restaurant nous ont dit qu'il leur faut presque une semaine entière pour remettre en marche leur chaîne d'approvisionnement lorsqu'un décret de fermeture est levé. Dans le secteur des spectacles en direct, c'est une affaire de deux ou trois mois. Plusieurs actions sont nécessaires pour remettre en branle une série de spectacles en direct. Il faut négocier et signer des contrats avec les artistes; réserver l'équipe technique et le personnel d'accueil; faire la promotion du spectacle; vendre des billets pendant au mois quatre semaines; et, finalement, tenir l'événement.

Si la campagne de vaccination se déroule bien, on pourrait autoriser l'organisation de certains petits festivals pendant les mois d'été. La reprise véritable s'amorcera toutefois dans ce secteur seulement à compter de 2021, alors que les théâtres, les salles de concert et les compagnies des arts de la scène lanceront leurs saisons d'automne et d'hiver. C'est une très longue période sans aucun revenu qui entre.

La reprise du secteur va être lente. Dans des circonstances normales, les tournées nationales et internationales sont planifiées et réservées de 18 à 24 mois à l'avance. Il faudra donc compter au moins 18 mois après la levée de toutes les restrictions sur les rassemblements pour que le secteur puisse reprendre ses activités.

Parlons maintenant des manques à corriger. Les installations qui appartiennent à une municipalité ou à un établissement d'enseignement ne donnent pas droit à la subvention salariale ni à la nouvelle subvention pour le loyer. En conséquence, la plupart des gestionnaires de ces salles ont dû mettre à pied leur personnel de façon permanente.

Ces installations de propriété publique sont un élément stratégique de la chaîne de valeurs du secteur des arts de la scène. Elles servent d'escaliers intermédiaires pour les tournées qui comportent également des spectacles présentés par des organismes sans but lucratif dans des régions rurales et plus éloignées. Leur inclusion fait la différence entre une tournée nationale qui est rentable et une autre qui ne fait pas ses frais.

[Français]

Je vais maintenant passer au français pour traiter des mesures de soutien.

Considérant l'état de dévastation dans lequel il se trouve aujourd'hui, la reprise ou, plutôt, la reconstruction du secteur du spectacle exigera une approche holistique s'appuyant sur un éventail de mesures. Le gouvernement devra s'assurer de soutenir l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur du spectacle. Tant que durera la phase d'urgence, le gouvernement devra continuer à offrir des mesures de soutien d'urgence ciblées vers les industries les plus durement touchées.

De plus, des mesures ciblant spécifiquement les industries du spectacle devront être mises en œuvre avant le début de la phase de relance. Celles-ci pourraient inclure du financement pour des projets de création, des tournées et des présentations de spectacles, un appui stratégique pour aider le secteur à s'adapter aux changements dans les comportements des consommateurs culturels à la suite de la pandémie, de l'aide pour la formation de la main-d'œuvre, de même que du financement de levier pour des activités susceptibles de générer des revenus autonomes ou d'autres types de revenus.

Au chapitre des programmes existants, il convient de rappeler que les investissements sur deux ans consentis par le gouvernement fédéral dans le budget de 2019 arriveront à terme le 31 mars 2021. Il s'agit du Fonds du Canada pour la présentation des arts, du programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine et du Fonds de la musique du Canada. Ce financement doit être prolongé. Le gouvernement devrait par ailleurs considérer ces programmes comme des outils de relance et y consentir des sommes supplémentaires.

Enfin, les organismes qui exploitent des salles de spectacles auront par ailleurs besoin d'investissements en infrastructure, afin de mettre leurs installations à jour en fonction des risques associés à la pandémie de la COVID-19 et aux autres pandémies qui suivront tôt ou tard.

Je vous remercie de votre attention.

● (1220)

**Le président:** Merci, monsieur Julien.

[Traduction]

Nous en arrivons maintenant à une organisation que tout le monde connaît très bien au Canada. Je parle bien sûr de ParticipACTION. Vous jouissez vraiment d'une renommée nationale de la même ampleur que celle de *La soirée du hockey*.

Monsieur Antunes, vous avez la parole pour un maximum de cinq minutes.

**M. Elio Antunes (président et chef de la direction, ParticipACTION):** Merci beaucoup. Je suis heureux d'avoir l'occasion de prendre la parole devant vous aujourd'hui, et je remercie le Comité de reconnaître ainsi la valeur de notre image de marque.

Depuis 1971, ParticipACTION s'emploie à bâtir un Canada où l'activité physique fait partie intégrante de la vie quotidienne. En notre qualité de principale organisation canadienne dans le secteur de l'activité physique, nous mettons en œuvre des initiatives de sensibilisation novatrices et des activités misant sur un leadership éclairé pour aider les Canadiens à être plus actifs et moins sédentaires, peu importe l'endroit où ils vivent, travaillent ou jouent.

ParticipACTION fait partie du secteur du sport, de l'activité physique et des loisirs qui regroupe des organisations nationales, provinciales, territoriales et municipales ayant comme but commun de promouvoir la participation aux activités physiques et sportives.

Au Canada, notre secteur compte plus de 33 000 organisations dont 71 % œuvrent au niveau communautaire comme le YMCA, l'association de hockey mineur ou le club de curling de votre localité qui sont des composantes essentielles de notre tissu social collectif en offrant des programmes qui contribuent à bâtir des communautés plus fortes.

La pandémie a laissé sa marque sur à peu près tous les aspects de nos vies, et ces milliers d'organisations dont je viens de vous parler ne font pas exception à cette règle. Des Jeux olympiques de 2020 jusqu'aux activités de la ligue de soccer locale, un large éventail de programmes et d'événements ont dû être annulés ou reportés, ce qui a eu un effet non seulement sur les recettes envisagées, mais aussi sur les possibilités de participation à une activité physique pour les Canadiens.

Un sondage national mené récemment auprès des organisations du secteur du sport, de l'activité physique et des loisirs nous apprend qu'elles ont vraiment besoin d'aide. Pas moins de 99 % de ces organisations ont été affectées par la pandémie, et 21 % ne pourraient pas survivre en l'absence d'un soutien additionnel, ce qui réduirait d'autant les possibilités de participation à des programmes communautaires. Des programmes auxquels des milliers de Canadiens étaient impatients de participer fonctionnent maintenant à 45 % de leur capacité en moyenne, et près du quart des organisations de notre secteur n'offrent aucun programme actuellement.

Les mesures de soutien mises en œuvre jusqu'à maintenant ont assuré la survie d'un grand nombre de nos organisations, et nous tenons à remercier le gouvernement pour son appui. Malheureusement, 65 % des clubs et des associations communautaires n'ont pas pu avoir accès à cette aide financière d'urgence.

Il est primordial de prendre conscience des répercussions de la pandémie sur nos organisations, mais il ne faut pas perdre de vue ses effets dévastateurs pour les Canadiens. Les niveaux d'activité physique n'ont pas cessé de dégringoler depuis que la pandémie a été déclarée, une conséquence non souhaitée du respect des lignes directrices de la santé publique qui ont entraîné partout au pays la fermeture d'installations et l'interruption de programmes.

En avril dernier, au cœur de la première vague de la pandémie, moins de 3 % des enfants canadiens suivaient les recommandations concernant l'activité physique, les comportements sédentaires et le sommeil, une baisse marquée par rapport à la proportion déjà faible de 15 % de ceux qui le faisaient avant la crise sanitaire.

Les adultes canadiens ne s'en tirent pas mieux. Depuis mars, nous avons abandonné complètement ou partiellement bon nombre de nos routines quotidiennes qui étaient à l'origine de la plus grande partie de nos déplacements accessoires, comme le trajet jusqu'au travail ou les pas à faire pour aller chercher un café ou se rendre à une réunion. En conséquence, les activités physiques accessoires, qui comptent pour la majorité de nos activités quotidiennes, demeurent à un niveau dangereusement faible. Comme il fallait s'y attendre, plus de 60 % des Canadiens indiquent passer plus de temps sur Internet et devant la télé depuis le début de la pandémie, ce qui représente une augmentation importante de nos comportements sédentaires néfastes pour la santé.

On a aussi largement fait état des impacts qu'ont eu sur la santé mentale la pandémie et les restrictions qui en ont résulté dans notre vie sociale et économique. Plus de la moitié des Canadiens ont ainsi signalé une détérioration de leur santé mentale. Il a été bien établi que l'activité physique est bénéfique pour la santé mentale. Elle contribue notamment à atténuer l'anxiété et la dépression, à accroître la résilience et à diminuer le stress. Il faut cependant regretter que la plupart des Canadiens ne se tournent pas vers l'activité physique et le sport pour contrer ces méfaits de la pandémie.

La pandémie a aussi pour effet de creuser les inégalités déjà existantes. Ainsi, les membres d'une minorité visible sont considérablement moins nombreux à faire de l'activité physique que leurs concitoyens de race blanche. En outre, seulement 6 % des filles, comparativement à 13 % des garçons, suivent les lignes directrices en matière d'activité physique.

Étant donné que la vaste majorité des recherches confirment le lien positif entre l'activité physique et différents aspects de la santé, y compris la santé mentale, il est essentiel que le gouvernement du Canada reconnaisse le rôle prépondérant que la participation aux activités physiques et sportives peut jouer dans nos efforts collectifs pour aider les Canadiens à se remettre des répercussions de la COVID-19. Nous recommandons par conséquent deux grandes initiatives à cette fin.

Il faudrait premièrement mener une campagne nationale de sensibilisation pour inciter les Canadiens à sortir de la maison et à être physiquement actifs tout en respectant les consignes des autorités de la santé publique. Plusieurs gouvernements arrivent difficilement à concilier les exigences de distanciation de la santé publique et la nécessité de faire valoir l'importance de demeurer actif. Il convient de diffuser des messages cohérents et clairs pour indiquer comment on peut faire de l'activité physique en toute sécurité tout en soulignant ses bienfaits pour la santé mentale.

Nous recommandons dans un deuxième temps de faire de juin 2021 le mois Canada en mouvement au cours duquel les organisations s'occupant de sport, d'activité physique et de loisirs à l'échelon communautaire seront encouragées, avec ressources à l'appui, à offrir des activités gratuites à la population. Ces activités s'inscriront dans le cadre du Défi Ensemble, tout va mieux de ParticipACTION, une initiative annuelle visant à désigner et honorer les collectivités les plus actives au Canada.

• (1225)

Au printemps 2021, le moment sera venu de rallier tous les Canadiens pour qu'ils reprennent contact entre eux et de saluer la résilience de nos collectivités tout en traçant la voie à suivre pour l'après-pandémie.

Ce sera aussi le 50<sup>e</sup> anniversaire de ParticipACTION, l'occasion idéale de souligner la contribution de ce qui est devenu une image de marque emblématique du Canada en nous aidant à faire ce que nous faisons le mieux, soit encourager les Canadiens à faire de l'activité physique pour être en santé.

Le mois Canada en mouvement permettra à des familles et à des groupes vulnérables de faire l'expérience des programmes d'activités physiques et sportives sans se heurter à l'obstacle des coûts. Il contribuera à inciter les gens à participer de nouveau aux programmes locaux d'activités physiques et sportives en permettant aux organisations communautaires de conserver leurs membres et de continuer à offrir ces programmes essentiels. Il s'agira en fait pour nous de verser des subventions à quelque 2 500 organismes communautaires pour qu'ils offrent gratuitement leurs programmes pendant tout le mois de juin.

La COVID-19 n'est pas simplement une crise sanitaire et économique du genre de celles qui frappent une fois par génération. Il convient de féliciter notre gouvernement pour les efforts déployés afin de limiter la propagation du virus tout en protégeant le gagne-pain de nombreux Canadiens, mais nous devons nous montrer tout aussi déterminés à minimiser l'énorme impact social de cette pandémie sur nos collectivités. Plus que jamais, la participation aux activités physiques et sportives doit être encouragée et priorisée pour aider les Canadiens à demeurer sains d'esprit et de corps et empreints de solidarité communautaire.

Merci.

**Le président:** Merci, monsieur Antunes.

Nous allons passer directement aux questions.

Monsieur Shields, vous avez six minutes.

**M. Martin Shields (Bow River, PCC):** Merci, monsieur le président.

Merci à tous nos témoins d'être des nôtres aujourd'hui. Je suis tout à fait d'accord avec le représentant de ParticipACTION. Des étudiants ont dû rester à la maison pendant des mois, ce qui est vraiment problématique. Le programme de ParticipACTION offert dans les écoles depuis de nombreuses années a été abandonné. Je ne sais pas pour quelle raison on l'a fait, mais cela demeure regrettable.

Bienvenue à M. Sarian qui nous a parlé d'Arts Commons. Ce centre occupe une place importante dans le secteur des arts à Calgary et dans l'ensemble du Canada. C'est un endroit merveilleux pour le théâtre.

Un de mes anciens étudiants à l'université, Craig Hall...

**Le président:** Désolé, monsieur Shields, mais nous allons devoir arrêter le chronomètre pour votre intervention. Mme Dabrusin a un rappel au Règlement.

**Mme Julie Dabrusin:** Je suis vraiment désolée, monsieur Shields. Cela ne concerne pas votre question; c'est simplement que le niveau sonore est très élevé.



**Le président:** C'est peut-être le même problème que nous avons eu plus tôt. Comme M. Shields est ici dans la salle, je vais lui demander de s'éloigner un peu de son micro et inviter nos techniciens à peut-être baisser légèrement le volume.

Vous pouvez poursuivre.

**M. Martin Shields:** Madame Dabrusin, vous m'excuserez d'avoir été aussi bruyant.

Craig Hall, un de mes anciens étudiants à l'université, est maintenant directeur du théâtre Vertigo. C'est un endroit formidable.

J'ai initié mes enfants à l'art grâce à Arts Commons; nous y avons assisté à de nombreux spectacles au fil des ans.

Je veux revenir aux trois recommandations que vous avez formulées en terminant. Je crois que vous n'avez pas eu le temps de tout nous dire concernant la dernière qui portait sur la façon d'envisager l'avenir. Pouvez-vous prendre un peu de temps pour nous en apprendre davantage à ce sujet?

**M. Alex Sarian:** Certainement, et je vous remercie de me donner le temps de le faire.

Notre troisième recommandation consistait en fait à donner aux organisations du secteur des arts les moyens de réinventer la notion de viabilité pour l'avenir. Comme vous pouvez vous l'imaginer, j'ai trouvé à Calgary, en arrivant des États-Unis, un modèle de financement complètement différent. Aux États-Unis, on risque de trop dépendre du secteur privé, alors qu'au Canada les gens peuvent considérer que nous dépendons trop du secteur public. Nous voudrions notamment que l'on puisse ressortir de tout cela avec une capacité de diversifier nos sources de revenus dans toute la mesure du possible pour éviter de nous retrouver bouleversés de la sorte si jamais une autre pandémie nous frappe.

Arts Commons s'attaque notamment à cette problématique via la mise en œuvre de son projet de transformation. Cette campagne d'expansion et de modernisation consistera en la construction d'une nouvelle aile qui va presque doubler la superficie de notre centre qui fonctionne littéralement au maximum de ses capacités depuis son ouverture en 1985.

Cette transformation va améliorer notre sort à différents égards. Elle nous permettra de mieux commercialiser nos activités, si bien que nous pourrions réinvestir cet argent dans l'économie locale ainsi que dans nos compagnies résidentes. Comme vous le savez très bien, le fonctionnement d'Arts Commons, à l'instar de celui du Lincoln Center, est fondé sur le concept d'un écosystème qui doit s'appuyer sur des économies d'échelle et un partage des ressources.

Un centre des arts de la scène comme Arts Commons permet à des groupes comme le théâtre de Calgary et l'orchestre philharmonique de Calgary ainsi qu'à bien d'autres organisations communautaires d'avoir accès à des installations de calibre mondial pour rejoindre un public plus vaste à une fraction de ce qu'il leur en coûterait normalement. Un tel modèle d'affaires exige toutefois qu'Arts Commons puisse assurer sa viabilité à long terme. L'augmentation de la superficie de notre centre nous permettra de générer plus de revenus commerciaux à réinvestir dans notre écosystème.

Je vous dirais en terminant à ce sujet que c'est un projet que nous échafaudons depuis de nombreuses années. Nous avons maintenant une occasion sans précédent de le revisiter, compte tenu des investissements dans les infrastructures. À court terme, ce projet va créer plus de 3 000 emplois dans le secteur de la construction et ajouter

des centaines de millions de dollars au PIB de l'Alberta. Alors que l'on considère généralement que nous sommes sans cesse en train de solliciter des fonds, le secteur des arts a maintenant la possibilité de redonner à sa communauté en cette période de crise.

Nous avons lancé le processus de demande de propositions pour la conception architecturale du projet aussi bien à l'échelle planétaire que locale. On nous indique que les proposants font montre d'un grand enthousiasme, car il s'agirait du tout premier projet de conception d'un centre des arts de la scène à être réalisé au monde depuis le début de la pandémie. Nous souhaitons y intégrer les enseignements tirés de la crise en matière de chauffage, ventilation et climatisation, ainsi que de santé et sécurité, et quant à la façon dont les gens peuvent se déplacer dans l'espace de même qu'à la souplesse dont doit faire preuve un centre axé sur le spectacle et la culture.

Le moment ne saurait être mieux choisi pour que nous allions de l'avant avec ce projet, l'un des éléments positifs que nous pouvons retirer de la crise actuelle. À long terme, la transformation réduira notre dépendance à l'égard du financement gouvernemental, car il nous sera possible d'exploiter et de mettre à contribution ce nouvel espace d'une plus grande superficie en innovant de toutes sortes de manières.

• (1230)

**M. Martin Shields:** Merci. J'aime vraiment votre réflexion prospective.

S'il y avait une autre chose que vous demanderiez au gouvernement fédéral, quelle serait-elle?

**M. Alex Sarian:** Comme je l'ai déjà mentionné, nous avons l'engagement des municipalités et des gouvernements provinciaux. Le gouvernement fédéral a promis 80 millions de dollars l'année dernière, et nous sommes actuellement en discussions avec le ministre de l'Infrastructure pour voir si cette promesse peut se concrétiser. Je demande à votre comité de nous soutenir et de défendre notre cause pendant que nous poursuivons les discussions avec le gouvernement fédéral afin que nous puissions lancer les travaux dès 2022.

**M. Martin Shields:** Merci beaucoup.

**Le président:** Merci, monsieur Shields.

[Français]

Madame Bessette, vous avez la parole pour six minutes, s'il vous plaît.

**Mme Lyne Bessette (Brome—Missisquoi, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être avec nous aujourd'hui.

Mes questions vont s'adresser à M. Antunes.

Je comprends bien la position de ParticipACTION. Je faisais du ski de fond dès l'âge de 2 ans. Maintenant que je suis une députée fédérale, c'est important pour moi de continuer à faire de l'exercice tous les jours. Cela m'aide à mieux exécuter mon travail et à être bien dans ma peau. C'est vraiment important pour moi.

Plusieurs sports sont pratiqués dans les installations de petites organisations. On remarque une augmentation de la fréquentation au Parc d'environnement naturel de Sutton, un endroit pour faire de la randonnée pédestre, ce qui entraîne une dégradation beaucoup plus rapide des sentiers. Ce parc a dû fermer partiellement pendant la semaine pour lui donner un répit.

Monsieur Antunes, comment ces organisations communautaires se portent-elles pendant cette crise de la COVID-19, et, surtout, comment peut-on mieux soutenir ces organismes du milieu?

[Traduction]

**M. Elio Antunes:** La COVID a eu des répercussions sur nos habitudes de vie. Nous sommes plus que jamais devant nos écrans. Nous devons être un peu plus déterminés à faire de l'activité physique, alors qu'auparavant, une grande partie de notre activité physique quotidienne était liée au fait de marcher pour nous rendre à l'arrêt d'autobus et revenir à la maison ou aller nous acheter un sandwich pour dîner.

En disant cela, je pense que nous devons également soutenir les Canadiens concernant cette notion que l'activité physique... Oui, on peut s'inscrire à un programme dans un établissement, mais on peut être physiquement actif simplement en allant marcher dehors. Nous devons encourager les Canadiens à considérer l'activité physique comme un moyen de favoriser leur santé mentale et de les aider au quotidien.

L'idée de départ de notre organisation, c'est que tout va tellement mieux quand on bouge. Il faut que les Canadiens considèrent l'activité physique non pas comme une tâche que l'on met sur une liste de choses à faire, mais comme quelque chose qui fait partie de la vie quotidienne.

Les organisations communautaires sont des partenaires importants de notre organisme. On peut simplement aller à l'extérieur, mais il est évident que des gens veulent faire du sport, par exemple. Pour être physiquement actifs, ils doivent s'inscrire à un programme particulier. Bon nombre des programmes ont été suspendus et de nombreux établissements sont fermés en raison de la pandémie.

Nous devons soutenir les organisations communautaires locales afin qu'elles puissent continuer à mobiliser les Canadiens de manière responsable et sûre. La plupart des fonds d'aide d'urgence qui ont été accordés ont bénéficié à des organisations nationales et à certaines organisations provinciales, mais ils ne sont pas parvenus aux organisations locales.

Une partie de ce que nous proposons consiste à soutenir ces organisations communautaires locales, dont bon nombre sont formées de bénévoles et gérées par des bénévoles. Leur donner de l'argent sera utile, mais nous plaçons ce soutien dans le cadre d'une campagne nationale concernant le mois Canada en mouvement, en juin, afin qu'elles puissent utiliser ce pivot pour inciter les gens à renouer avec les programmes locaux.

• (1235)

**Mme Lyne Bessette:** Merci beaucoup.

[Français]

On sait qu'il y a une différence entre le sport et l'activité physique. Comme vous l'avez dit il y a quelques instants, le sport est une activité organisée ou associative comme le soccer ou le badminton, alors que l'activité physique se pratique de manière infor-

melle comme la marche ou le ski. Il faut absolument trouver des moyens d'augmenter la pratique de l'activité physique chez les Canadiens. Vous en avez également parlé.

Dans le cadre d'une relance, y a-t-il une nouvelle normalité concernant l'activité physique qui s'installe? Pensez-vous qu'il y aura prochainement une recrudescence de la demande?

[Traduction]

**M. Elio Antunes:** C'est ce que souhaite notre organisme, soit voir une recrudescence de la demande. Cependant, comme je l'ai déjà dit, je pense que les gens ont été tellement préoccupés par la situation de leurs emplois et les répercussions sur les moyens de subsistance de leur famille que l'activité physique n'est pas au sommet de leurs préoccupations. Pourtant, faire de l'activité physique est une chose qui pourrait les aider à atténuer une partie du stress et de l'anxiété que la COVID cause dans leur vie.

Nous devons vraiment amener les gens à considérer l'activité physique comme quelque chose qui les aide dans leur vie, au lieu, comme je l'ai dit, d'une tâche qu'ils inscrivent sur une liste de choses à faire.

Je pense que faire du sport est également très important. Il y a d'autres avantages à pratiquer une activité sportive organisée au-delà du fait d'être actif: la coopération et l'apprentissage de la compétence. Ces aspects sont également très importants.

Comme je l'ai mentionné, je pense qu'il ne s'agit pas de choisir l'un ou l'autre. Nous devons appuyer les Canadiens dans leur intention d'être actifs et d'adopter de saines habitudes de vie pour les aider à gérer leur santé mentale. Toutefois, nous devons leur offrir des possibilités de participer à des programmes sportifs qui sont davantage axés sur la communauté. Les deux ont des bienfaits.

**Mme Lyne Bessette:** Merci beaucoup.

[Français]

Est-ce que les organisations du milieu sont prêtes à faire face à la relance?

Comment serait-il possible de soutenir davantage les organisations alors que l'on voit un changement dans les habitudes des Canadiens et des Canadiennes?

[Traduction]

**M. Elio Antunes:** Je pense qu'il y a deux choses que nous pourrions faire pour soutenir les organisations locales. Premièrement, nous devons veiller à ce que les messages transmis dans l'ensemble du pays soient cohérents, et c'est là qu'intervient notre recommandation concernant la campagne de sensibilisation.

Chaque province a utilisé des lignes directrices différentes ou les a communiquées de différentes manières. Très franchement, les Canadiens sont déroutés dans une certaine mesure et ne savent pas très bien ce qu'ils peuvent faire et ne peuvent pas faire; où ils peuvent aller et où ils ne peuvent pas aller; à quels programmes ils peuvent s'inscrire et comment s'y inscrire tout en étant en sécurité et en respectant les lignes directrices de la santé publique.

Il reste du travail à faire pour assurer un certain leadership et une certaine continuité dans la communication des messages afin que les Canadiens comprennent ce qu'ils peuvent ou ne peuvent pas faire.

Je pense que la deuxième chose, comme je l'ai mentionné, c'est de soutenir ces organisations locales. L'un des aspects clés à prendre en considération, c'est que leur survie dépend des frais d'inscription. Ces frais d'inscription se sont évidemment taris, et nous devons donc amener les Canadiens à participer de nouveau à ces programmes. Je pense que les Canadiens seront un peu plus réticents à revenir et à s'inscrire aux programmes parce qu'ils ont été isolés pendant si longtemps.

Nous recommandons la création de ce mois. Nous pouvons l'utiliser comme un moyen de susciter à nouveau l'intérêt des gens pour les programmes locaux en apportant un soutien financier pour que les organisations locales puissent offrir des programmes gratuits tout au long du mois et inviter les gens à y participer de nouveau.

• (1240)

[Français]

**Le président:** Merci beaucoup.

Monsieur Champoux, vous avez la parole.

**M. Martin Champoux:** Merci, monsieur le président.

Encore une fois, je remercie sincèrement les témoins de s'être présentés devant le Comité aujourd'hui.

Monsieur Antunes, je vous laisse reprendre un peu votre souffle. Je vais revenir à vous parce que j'ai quelques questions pour vous.

Monsieur Julien, je vais donc commencer par vous.

Je ne peux pas m'empêcher de relever le fait que vous parlez aussi du financement supplémentaire inclus dans le budget fédéral de 2019 et qui vient à échéance le 31 mars. Je crois que l'industrie réclame de façon unanime que ces suppléments soient pérennisés pour éviter de revenir au niveau de financement de 2008.

Avez-vous soulevé cette question avec vos interlocuteurs au gouvernement? Quelle a été leur réponse? Quel est le son de cloche que vous recevez quand vous soulignez cette nécessité?

**M. Frédéric Julien:** Nous avons abordé cette question à de nombreuses reprises avec les fonctionnaires de Patrimoine canadien et des gens du cabinet du ministre Guilbeault. Nous avons reçu une réponse très favorable de la part du ministre Guilbeault, mais nous attendons toujours d'apprendre à quoi le secteur peut s'attendre au 31 mars. C'est tout ce que je peux répondre à ce sujet. Nous sommes encore vraiment dans l'attente d'un signal sur ce qu'il va advenir de ces programmes.

Dans le cas du Fonds du Canada pour la présentation des arts en particulier, il est important de se rappeler que ce programme n'avait pas été bonifié depuis 2007-2008. Le financement supplémentaire qui a été consenti était donc une bonification, une indexation qui a ramené le financement du programme à un niveau similaire à celui de sa création en 2001. On ne parlait donc pas en 2019 d'une augmentation marquée, mais plutôt d'une indexation.

Pour la suite des choses, lorsque les activités reprendront, il nous semblera opportun de considérer ces programmes comme des outils qui pourraient nous aider à favoriser la relance, notamment en envisageant d'y consentir des sommes supplémentaires.

**M. Martin Champoux:** Merci beaucoup, monsieur Julien.

Je reviens à vous, monsieur Antunes.

Votre organisme, ParticipACTION, fait partie de la vie de près de tous les Québécois et les Canadiens depuis les années 1970.

On se souvient des capsules très bon enfant, qui encourageaient vraiment l'activité physique et insistaient sur les bienfaits de sortir bouger un peu et de s'amuser plus que sur la performance. C'est un esprit que j'appréciais beaucoup.

À ses débuts, ParticipACTION comparait la santé d'un Canadien de 30 ans à celle d'un Suédois de 60 ans. Je me rappelle que je me demandais si cela voulait dire que les Suédois n'étaient pas en forme par rapport aux Canadiens, ou l'inverse. Vu la démarche de votre organisation, on peut comprendre l'idée qu'elle visait.

J'aimerais savoir où nous en sommes aujourd'hui: cette comparaison vaut-elle toujours, ou nous sommes-nous améliorés?

[Traduction]

**M. Elio Antunes:** Le Suédois de 60 ans était en aussi bonne santé qu'un Canadien de 30 ans, ce qui laissait entendre que les Canadiens n'étaient pas en aussi bonne santé ou aussi actifs que les Suédois.

Je dirais que c'est encore vrai. En ce qui concerne l'activité physique, le Canada ne se classe pas au dernier rang, mais il est certainement plus proche du dernier rang que d'autres pays. Nous travaillons avec d'autres pays concernant les enfants et les jeunes. Certains pays font des choses beaucoup mieux que nous et nous faisons certaines choses mieux que d'autres pays.

Cependant, il s'agit d'un problème mondial. À l'échelle mondiale, les gens ne sont pas aussi actifs qu'ils le devraient pour en ressentir les bienfaits sur la santé. Le Canada n'est pas seul à cet égard, mais notre pays peut et doit certainement faire plus pour que les Canadiens soient plus actifs physiquement, non seulement pour ressentir les bienfaits de bouger, mais, comme je l'ai mentionné, pour faire face à certains des problèmes de santé mentale auxquels nous sommes tous confrontés en raison de la COVID.

[Français]

**M. Martin Champoux:** Au début de la pandémie, durant la première vague, les gens essayaient d'acheter des vélos pour les enfants en prévision de l'été et c'était à peu près impossible. En effet, plusieurs activités physiques ont connu un regain de popularité. Encore aujourd'hui, il faut se lever de bonne heure pour acheter des skis de fond, parce que c'est presque une mission impossible.

Avez-vous l'impression que votre organisation pourrait jouer un rôle pour proposer d'autres activités, d'autres façons d'exploiter cette espèce d'engouement pour l'activité physique? Est-ce que vous avez un plan de match en ce sens?

• (1245)

[Traduction]

**M. Elio Antunes:** Oui. En fait, nous avons utilisé la technologie comme moyen de communication, comme le font de nombreuses autres organisations. Nous avons créé l'application de ParticipACTION. Au moyen de cette application, nous offrons du soutien et des stratégies pratiques sur ce que les Canadiens peuvent faire pour être actifs.

Nous venons de terminer un défi d'un mois, qui s'appelle Grand mouvement, dans le cadre duquel nous encourageons les Canadiens à se regrouper virtuellement pour bouger et accumuler des minutes d'activité physique. Ce faisant, on pouvait franchir certaines étapes qui permettaient de découvrir les différents aspects du Canada, en célébrant tout ce que le Canada a à offrir du point de vue de l'activité physique.

Nous cherchons des moyens novateurs d'utiliser la technologie pour regrouper les gens. C'est l'une des choses essentielles qui a fait défaut. Les gens sont maintenant isolés et faire de l'activité physique avec quelqu'un d'autre ou en groupe nous rend beaucoup plus responsables. Nous avons en quelque sorte perdu cela. Nous l'avons perdu au gymnase local. Nous n'y allons plus avec nos amis, alors nous créons des moyens d'amener des groupes virtuels à faire de l'activité physique de façon amusante.

Nos deux recommandations comprennent une campagne nationale de sensibilisation, car il faut encore nous le rappeler. Oui, certains d'entre nous essaient d'acheter des vélos d'exercice, mais pour la grande majorité des Canadiens, l'activité physique ne fait tout simplement pas partie de leurs priorités. Ils ne voient pas l'occasion d'utiliser l'activité physique comme un moyen de faire face au stress. Nous devons continuer à communiquer avec les gens et à les sensibiliser, et à offrir des stratégies pratiques pour aider les Canadiens et leurs familles à être plus actifs.

La deuxième recommandation, c'est d'envisager de manière créative une occasion d'unir le pays. Nous espérons que d'ici juin 2021, nous serons en mesure de le faire, en incitant les collectivités à aider les gens à être actifs.

Nous voulons que les Canadiens veuillent être physiquement actifs, qu'ils en comprennent les bienfaits et que les collectivités puissent également soutenir ces activités.

[Français]

**M. Martin Champoux:** Merci beaucoup, monsieur Antunes.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Champoux.

[Traduction]

Madame McPherson, vous disposez de six minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

**Mme Heather McPherson:** Merci, monsieur le président.

J'aimerais remercier les témoins. Ce que vous dites est très intéressant.

Je veux féliciter M. Antunes. Cinquante ans, c'est remarquable. Lorsque j'étais en sixième année, j'étais la championne de suspension bras fléchis de l'école primaire Gardens, à Edmonton.

J'ai quelques questions à vous poser. L'une de mes préoccupations concerne les répercussions qu'aura la disparition de plusieurs sources de financement sur le secteur des sports dans nos collectivités. À Edmonton, par exemple, la municipalité — la Ville d'Edmonton — réduit le financement et les subventions de nombreuses organisations qui dépendent de ces fonds.

Pouvez-vous nous parler des répercussions qu'a eues le manque de financement de différentes sources durant la COVID-19?

**M. Elio Antunes:** C'est une question vaste. Comme je l'ai mentionné, notre secteur est composé d'organisations nationales, provinciales, territoriales et municipales. Nous sommes interdépendants pour ce qui est d'aider les Canadiens à être actifs et à faire du sport. Si une partie du secteur tombe, c'est tout le système qui est compromis.

De nombreux programmes d'aide d'urgence offerts soutiennent des organisations nationales comme ParticipACTION. Nous en sommes évidemment très reconnaissants, mais l'argent n'est pas parvenu aux organisations locales. En fait, comme vous l'avez mentionné, dans de nombreux cas, les gouvernements réduisent le fi-

nancement parce qu'ils doivent rediriger les ressources vers d'autres secteurs.

Cela pèsera très lourd sur l'ensemble du système, car il existe plus de 33 000 organisations, dont 71 % sont des organisations communautaires locales. Je dois également dire que 73 % de toutes ces organisations communautaires sont gérées par des bénévoles. Elles n'ont pas le personnel qu'il faut pour trouver de l'argent ou pour aller chercher des commanditaires. Si ces organisations n'obtiennent pas le type de soutien qu'il leur faut pour maintenir leurs programmes, elles risquent de cesser leurs activités. Par conséquent, nous n'aurons pas d'organisations locales qui offrent des programmes aux Canadiens, qu'il s'agisse de faire partie d'une ligue de hockey ou d'un club de soccer. Ces programmes risquent de disparaître dans nos communautés.

Cette situation a des répercussions non seulement sur la capacité des Canadiens à faire des activités physiques et sportives, mais également sur le tissu social culturel du Canada auquel ces organisations contribuent.

● (1250)

**Mme Heather McPherson:** Merci.

Comme Mme Bessette, je suis une mère. Mes deux enfants sont des athlètes, et une chose dont je me rends compte — tout ce que vous dites fait écho chez moi —, c'est que le temps passé devant un écran a augmenté. Il est difficile de maintenir les choses.

Il y a d'autres répercussions profondes. Mes deux enfants sont à la maison maintenant. Leur école est passée à l'apprentissage en ligne, et il n'y a plus d'éducation physique dans les écoles non plus. Nous avons perdu ce volet. Mes enfants font du sport et ne peuvent donc plus s'entraîner dans leur club et leur équipe.

Existe-t-il un plan pour soutenir les entraîneurs et tous les morceaux de ce casse-tête qui offrent des cours et dont nous avons besoin? Ma fille fait actuellement son entraînement de natation dans sa chambre. Existe-t-il des moyens de soutenir ces entraîneurs et leaders?

**M. Elio Antunes:** Certainement. Mes collègues du monde sportif seraient mieux qualifiés que moi pour vous donner une réponse plus détaillée et [*Difficultés techniques*] rencontrer une personne du milieu sportif.

De nombreuses organisations sportives nationales ont élaboré des stratégies pour soutenir leurs programmes, que ce soit de manière virtuelle ou autre. Je dirais que c'est là que ces discussions ont lieu, à la table des organisations sportives nationales. Je n'en fais pas vraiment partie. Je suis plutôt dans le volet de la participation. Il est certain que des discussions ont lieu à cet égard. Ces organisations sont déterminées à faire en sorte que les soutiens voulus soient offerts pour permettre aux enfants, aux jeunes et aux adultes de continuer à faire du sport au même niveau qu'ils le faisaient dans le passé.

**Mme Heather McPherson:** Vous avez parlé un peu de la Suède, bien sûr, et de ce que nous avons constaté quant au manque d'activités chez les Canadiens. Que vous ont appris d'autres organisations dans le monde? Comment les autres pays gèrent-ils cela? La situation n'est pas propre au Canada. Elle existe partout dans le monde.

**M. Elio Antunes:** Ce n'est certainement pas propre au Canada. En même temps, je pense que les pays qui s'en tirent bien, pour être bien honnête, bénéficient d'un soutien gouvernemental important, tant sur le plan des politiques que sur le plan des investissements. Ce n'est pas le cas au Canada, du moins pas du point de vue des politiques. Nous ne valorisons pas le rôle que joue l'activité physique dans notre société comme d'autres pays le font. L'Australie, en particulier, a récemment mis au point une toute nouvelle stratégie, assortie d'un investissement important, pour inciter ses citoyens à renouer avec l'activité physique et le sport. Je dirais que c'est une chose dont nous avons besoin: accorder une plus grande importance et une plus grande attention au rôle que le sport et l'activité physique jouent dans notre pays, tant sur le plan de la santé que sur celui de la vie sociale.

Nous avons cependant appris que certains des pays qui s'en tirent bien ont, en fait, pris des mesures pour que l'activité physique soit intégrée dans les habitudes de vie. Une attention particulière a été accordée au transport actif. C'est une véritable occasion pour nous, car bon nombre de nos villes ont maintenant des pistes cyclables ou des sentiers pédestres. C'est quelque chose que nous devons nous assurer de continuer à soutenir et à développer. Au lieu d'y mettre un frein une fois la crise passée, nous devons vraiment veiller à ce que nos villes et nos lieux de travail et de vie favorisent l'activité physique.

**Mme Heather McPherson:** Je vous remercie beaucoup. C'était très intéressant.

Je suis certaine que mon temps est écoulé.

**Le président:** Je crains que oui, madame McPherson.

Cela dit, j'aimerais obtenir certains éclaircissements dès maintenant. Vous étiez championne de suspension bras fléchis?

**Mme Heather McPherson:** C'est exact.

**Le président:** J'étais autrefois assez doué pour cette activité.

**Mme Heather McPherson:** C'est donc un exercice physique que nous pourrions faire au Comité.

**Le président:** Ah, mais il y a un problème!

Je n'étais pas particulièrement athlétique, mais j'étais tellement petit qu'il y avait une trop grande distance entre moi et le plancher pour que je lâche la barre.

**Des voix:** Ha, ha!

**Le président:** Néanmoins, je vous félicite pour votre titre.

La parole est maintenant à M. Waugh. Il a cinq minutes.

**M. Kevin Waugh:** Je vous remercie, monsieur le président.

Monsieur Antunes, plus tôt ce mois-ci, le YMCA a fermé deux de ses établissements à Regina. J'ai déjà fait partie du conseil d'administration du YMCA de Saskatoon. Je peux vous dire que le YMCA s'occupe des personnes les plus vulnérables de nos collectivités. Maintenant, Regina a fermé deux établissements. Il n'en reste plus qu'un — et dans un quartier assez aisé, devrais-je ajouter. La ville de Regina en a fermé un dans l'Est de la ville et un autre dans le centre-ville.

C'est une catastrophe, selon moi, pour les YMCA de tout le pays. Nous pouvons le voir ici, maintenant, avec la fermeture de deux établissements sur trois à Regina. J'aimerais avoir votre avis à ce sujet.

• (1255)

**M. Elio Antunes:** C'est épouvantable. Nous craignons que cette tendance se poursuive avec les YMCA, les clubs sportifs locaux et les centres récréatifs et communautaires. Comme je l'ai mentionné, bon nombre de ces organismes dépendent des frais d'inscription de leurs programmes pour soutenir leurs activités. Mais les gens ne s'inscrivent plus à ces programmes depuis longtemps, et cela a un impact économique important sur ces organismes, ce qui les empêche de fonctionner.

Cela aura un impact important, comme je l'ai mentionné, non seulement sur notre capacité à avoir accès à des programmes locaux pour rester physiquement actifs, mais aussi sur les contributions qui vont bien au-delà de l'activité physique, par exemple en ce qui concerne les problèmes sociaux auxquels sont confrontés les communautés et les groupes sous-représentés, comme vous l'avez mentionné. Ce sont des contributions essentielles. Je crains que la COVID-19 n'entraîne un remaniement de notre secteur de la planification stratégique, de l'administration et du renouvellement, qui sera très différent à l'avenir. Ce sera très dommage si cela se produit.

**M. Kevin Waugh:** J'aimerais parler des Marlins de Regina, une équipe de natation. Cette équipe était basée au centre-ville de Regina, c'est-à-dire au YMCA, mais elle vient de perdre cet établissement. C'est une autre catastrophe, car une très bonne équipe de natation de la province est maintenant à la recherche de nouveaux locaux en raison de la fermeture du YMCA.

J'aimerais maintenant aborder un autre sujet.

Monsieur Julien, je vous remercie de votre déclaration et je vous remercie de l'avoir envoyée à l'avance. Les données de l'Enquête sur la population active ne sont pas surprenantes, car le secteur des arts, du divertissement et des loisirs a perdu plus de 36 000 emplois en octobre. Les arts de la scène, les spectacles sportifs et les industries connexes ont perdu plus de 4 800 emplois en octobre. La pandémie de COVID-19 se poursuit, et ces données sont préoccupantes. Pourriez-vous nous en parler de façon plus approfondie?

Vous avez fait une très bonne déclaration. Malheureusement, toutes les flèches pointaient vers le bas. Elles étaient toutes rouges, et je pense qu'il faudra beaucoup de temps avant que votre organisme et d'autres organismes au pays réussissent à inverser cette tendance. Je vous remercie de nous avoir communiqué les résultats de l'enquête. J'aimerais que vous formuliez des commentaires sur les données que vous avez présentées au Comité aujourd'hui.

**M. Frédéric Julien:** Je vous remercie.

Je répondrai d'abord en fournissant un peu de contexte sur ces statistiques. L'Enquête sur la population active fournit des renseignements sur les personnes ayant un emploi. Pour être considérée comme ayant un emploi, qu'elle soit salariée ou travailleuse autonome, une personne doit avoir travaillé un certain nombre d'heures au cours de la période de référence. Notre secteur compte de nombreux travailleurs autonomes. Cela produit donc une vision plus positive de la réalité, car de nombreux travailleurs autonomes de notre secteur ont été considérés comme étant salariés simplement parce qu'ils ont travaillé quelques heures pendant la période de référence.

L'un de nos gros problèmes, c'est que nous faisons face à un exode important de la main-d'œuvre au profit d'autres secteurs de l'économie. Lorsque les activités reprendront enfin, les organisations artistiques devront réembaucher et former du personnel, ce qui représente une occasion de faire les choses différemment. Les compétences qui seront nécessaires en 2021 et par la suite sont sans doute différentes de celles qui étaient nécessaires il y a 10 ans à peine. Il s'ensuit que le perfectionnement professionnel et la formation de base qui peuvent être offerts au personnel représentent des occasions d'enseigner de nouvelles compétences numériques à notre personnel, mais également de veiller à respecter les principes en matière d'équité au moment de l'embauche. C'est une bonne occasion de rendre cette main-d'œuvre plus représentative de la composition de la population canadienne.

**M. Kevin Waugh:** Je suis bien d'accord.

Je vous remercie beaucoup, monsieur Julien.

Monsieur le président, je vous cède la parole, car mes cinq minutes sont écoulées.

**Le président:** Je vous remercie, monsieur Waugh. En effet, il ne vous restait que trois secondes, ce qui révèle vos antécédents dans le domaine de la radiodiffusion.

Nous entamons maintenant la dernière série de questions des libéraux. J'ai deux noms sur ma liste, à savoir M. Louis et M. van Koeverden. Je vais donc partager le temps imparti entre ces deux intervenants.

Monsieur Louis, je vous ferai signe lorsque vous aurez utilisé vos deux minutes et demie. Vous avez la parole.

**M. Tim Louis (Kitchener—Conestoga, Lib.):** Je vous remercie, monsieur le président.

J'aimerais remercier les témoins d'être ici. Je les remercie également de leur travail de défense des intérêts et de leur déclaration.

J'aimerais m'adresser à M. Julien.

J'ai aussi lu votre rapport. Il était très informatif et mentionnait des enjeux dont je n'ai pas souvent entendu parler. Nous parlons d'investissements dans l'infrastructure et dans les carrières, et j'aime bien la façon dont vous avez intégré tout cela à l'ensemble de la chaîne des emplois dans le secteur artistique.

Vous avez parlé de la subvention salariale, de la subvention au loyer et de la Prestation canadienne d'urgence, du soutien que ces mesures ont permis d'apporter et de la nécessité de poursuivre dans cette voie. Nous parlons de l'offre dans ce secteur, c'est-à-dire les prestations, les festivals, les artistes et les promoteurs de concerts. Pourriez-vous nous en dire plus sur la demande et sur la façon dont nous pourrions soutenir l'augmentation de la demande dans le domaine artistique au moment de sortir de la pandémie, peut-être au moyen de partenariats avec différents échelons de gouvernement ou avec des mécènes et des amateurs? Pourriez-vous nous parler de certaines idées ou de certaines pratiques exemplaires qui pourraient nous aider à améliorer la demande dans le domaine artistique?

Je vous remercie.

• (1300)

**M. Frédéric Julien:** C'est une question très importante et très pertinente.

Nous pouvons sûrement présumer que le comportement des clients sera différent après la pandémie. Il a déjà beaucoup évolué

ces dernières années, notamment en raison de la consommation de la culture en ligne. Il continuera donc à évoluer.

Il sera nécessaire d'aider le secteur à mieux comprendre ces changements de comportement. À Montréal, une initiative est en cours pour mieux comprendre la demande. Appelée Synapse C, elle consiste, par exemple, à examiner les données recueillies sur les consommateurs, sur leurs achats et sur le moment et la raison de ces achats, et à les utiliser pour mieux comprendre la demande et ensuite formuler des recommandations.

Il est également nécessaire d'investir dans l'élaboration d'une approche plus axée sur les données, tant pour l'offre que pour la demande. De nos jours, les gens trouvent leurs activités culturelles à l'aide d'appareils numériques, et le travail de ces appareils consiste à faire correspondre les données sur les renseignements au sujet de l'offre avec les données sur la demande. Nous devons nous adapter davantage pour représenter nos renseignements sous forme de données que ces machines peuvent ensuite utiliser pour formuler de meilleures recommandations à nos utilisateurs.

**Le président:** Je vous remercie.

Monsieur van Koeverden, vous avez la parole.

**M. Adam van Koeverden:** Je vous remercie, monsieur le président. Je suis très heureux d'être ici, au comité du patrimoine.

Mes questions s'adresseront à M. Antunes.

Je suis un grand admirateur de votre travail et de votre organisme.

[Français]

J'ai l'application sur mon téléphone. Je vais me faire un plaisir d'échanger là-dessus avec mon collègue M. Champoux,

[Traduction]

qui a maintenant cette application sur son téléphone, et nous ferons donc des pompes après la réunion.

Monsieur Antunes, je suis très enthousiaste à l'idée d'appuyer le mois Canada en mouvement de toutes les façons possibles et de célébrer le 50<sup>e</sup> anniversaire de ParticipACTION avec les Canadiens. J'aimerais en savoir plus sur l'élimination de l'obstacle à l'accessibilité financière pour 2 500 organismes communautaires qui pourraient obtenir des subventions. J'aimerais également souligner que nous avons annoncé, vendredi dernier, 14 millions de dollars pour les organismes sportifs communautaires. Ce n'était pas le meilleur moment de la semaine pour partager de très bonnes nouvelles, mais c'est une bonne nouvelle. C'est le reste de ce que M. Shields — si je ne me trompe pas — mentionnait plus tôt.

Ma question concerne les 60 % d'organismes qui n'ont pas pu avoir accès au soutien. Comment pouvons-nous élargir l'admissibilité et comment pouvons-nous soutenir le mois du Canada en mouvement et, espérons-le, faire de 2021 l'année du Canada en mouvement? Nous savons tous les deux que c'est nécessaire et extrêmement important.

**M. Elio Antunes:** Il y a beaucoup à faire. Comme nous l'avons mentionné, l'une des possibilités consiste à déclarer le mois de juin comme étant le mois du Canada en mouvement. Cette idée était fondée sur le fait que nous avons déjà mis en œuvre une initiative d'engagement communautaire appelée le Défi Ensemble, tout va mieux de ParticipACTION, dans le cadre de laquelle on tente de trouver les collectivités les plus actives au pays.

Cette initiative est déjà financée par le gouvernement du Canada. Nous aimerions donc profiter de cette occasion pour accorder jusqu'à 10 000 \$ en subventions à 2 500 organismes, ce qui représente un engagement unique de 25 millions de dollars pour aider ces organismes locaux à encourager les inscriptions dans leurs programmes locaux. Ainsi, nous tirerions parti des occasions que nous avons déjà sur le marché pour les collectivités, et nous fournirions les ressources nécessaires aux organismes locaux pour qu'ils soient en mesure de participer activement et d'attirer des participants dans leurs programmes locaux dans le cadre du Défi Ensemble, tout va mieux de ParticipACTION.

Nous nous attendons à ce que les effets de cette initiative se poursuivent bien au-delà du mois de juin et du Défi Ensemble, tout va mieux. Ces organismes auront ainsi la possibilité de continuer à obtenir la participation de la population locale dans leurs programmes.

• (1305)

**M. Adam van Koeverden:** J'aimerais faire un suivi rapide.

Je suis curieux au sujet des 60 % d'organismes qui n'ont pas accès à cela. Comment pouvons-nous élargir l'admissibilité? Quels sont les obstacles à l'accès?

**M. Elio Antunes:** Nous travaillons avec un grand nombre de ces organismes. Nous travaillons avec près de 10 000 organismes locaux de façon continue. Le défi qui se pose, c'est qu'un grand nombre de ces organismes fonctionnent avec des bénévoles. Ce

sont de petits organismes, et ils n'ont peut-être pas les ressources nécessaires pour remplir des salles ou obtenir un parrainage d'entreprise.

Dans tous nos programmes, nous avons généralement des micro-subventions qui visent à soutenir ces organismes locaux et à réduire les obstacles à la participation. Il s'agit d'un apport important de revenus que ces organismes ne peuvent pas forcément recevoir d'une autre manière.

Ma réponse serait donc que l'admissibilité serait fonction des organismes qui sont déjà liés à notre organisme et qui mettent en œuvre des programmes. Nous aurions évidemment des comités pour examiner les critères. Les groupes sous-représentés et les groupes en quête d'équité en feraient partie. Nous accorderions ensuite ces subventions, et ces organismes pourraient mettre en œuvre leurs programmes et faire des rapports.

**Le président:** Je vous remercie.

J'aimerais remercier nos témoins, c'est-à-dire Alex Sarian, de Arts Commons, Frédéric Julien, de l'Association canadienne des organismes artistiques et Elio Antunes de ParticipACTION, qui m'a enseigné comment utiliser l'application de ParticipACTION. Je vous suggère d'ailleurs de télécharger cette application.

Nous nous reverrons vendredi prochain pour discuter du même sujet.

La séance est levée.

---







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>